



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/70
13 novembre 1998

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL

Vingt-sixième réunion
Le Caire, 11-13 novembre 1998

**RAPPORT DE LA VINGT-SIXIÈME RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS D'APPLICATION
DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL**

Introduction

La vingt-sixième réunion du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal s'est tenue au Caire du 11 au 13 novembre 1998, précédée des réunions du Sous-comité sur l'examen des projets et du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances, qui se sont tenues au même endroit, les 9 et 10 novembre et du 9 au 11 novembre 1998 respectivement.

Ont participé à la réunion les représentants des pays ci-après, membres du Comité exécutif, conformément à la décision IX/13 de la neuvième Réunion des Parties au Protocole de Montréal :

- a) Parties non visées au paragraphe 1 de l'article 5 du Protocole : Belgique, Bulgarie, Canada, États-Unis d'Amérique (Vice-président), Italie, Japon et Suisse;
- b) Parties visées au paragraphe 1 de l'article 5 du Protocole : Burkina Faso, Chine, Costa Rica (Président), Inde, Jordanie, Pérou et Zimbabwe.

Conformément aux décisions prises par le Comité exécutif à ses deuxième et huitième réunions, des représentants du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et de la Banque mondiale ont pris part à la réunion en qualité d'observateurs.

Des représentants du Secrétariat de l'ozone et du Secrétariat du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) étaient aussi présents.

Des représentants des organisations non gouvernementales suivantes : Alliance for Responsible Atmospheric Policy (ARAP) et Pesticide Action Network, ont également assisté à la réunion.

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : OUVERTURE DE LA REUNION

1. La réunion a été ouverte le mercredi 11 novembre 1998, à 10 heures, par le Président du Comité exécutif, M. Marco Antonio González (Costa Rica) qui, après avoir remercié le gouvernement de l'Égypte de son accueil chaleureux, a déclaré que la Convention de Vienne et son Protocole de Montréal, le Fonds multilatéral, le Comité exécutif, le Secrétariat et les agences d'exécution sont autant d'éléments constitutifs du système de protection de l'ozone, qui était devenu un point de référence indispensable dans l'histoire de l'humanité. Lorsque tous les projets approuvés jusqu'ici auront été réalisés, le Comité exécutif aura permis d'éliminer environ 145 000 tonnes ODP d'ODS, ce qui représente un exploit de taille. En concluant, le Président a passé en revue les progrès réalisés au cours de l'année précédente, consacrée à aider les pays visés à l'article 5 à s'acquitter de leurs obligations en vertu du Protocole de Montréal, et notamment à respecter l'échéance de 1999.

2. Le Comité a observé une minute de silence en hommage à M. David Clare pour sa contribution aux activités du Comité exécutif avant son décès tragique en juillet.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS D'ORGANISATION

a) Adoption de l'ordre du jour

3. Le Comité exécutif a adopté l'ordre du jour ci-après :

1. Ouverture de la réunion
2. Questions d'organisation
 - a) Adoption de l'ordre du jour ;
 - b) Organisation des travaux.

3. Activités du Secrétariat
4. État des contributions et des décaissements
5. Rapport de la sixième réunion du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances sur les questions ci-après :
 - a) Retards dans la mise en œuvre des projets.
 - b) Indicateurs d'efficacité pour l'évaluation des plans d'activités.
 - c) Tableau sommaire sur l'élimination des ODS dans les pays visés à l'article 5
 - d) Projet récapitulatif des plans d'activités pour 1999.
 - e) Projets de plans d'activités pour 1999:
 - i) PNUD;
 - ii) PNUE;
 - iii) ONUDI;
 - iv) Banque mondiale.
 - f) État de mise en œuvre du programme de surveillance et d'évaluation.
 - g) Rapports globaux d'achèvement de projets.
 - h) Proposition de budget du Secrétariat du Fonds pour 1999.
6. Rapport de la quinzième réunion du Sous-comité sur l'examen des projets sur les questions ci-après :
 - a) Questions recensées durant l'examen des projets.
 - b) Coopération bilatérale.
 - c) Programmes de travail
 - i) Amendements du programme de travail du PNUD pour 1998
 - ii) Amendements du programme de travail du PNUE pour 1998
 - iii) Programme de travail du PNUE pour 1999
 - iv) PNUD, ONUDI, Banque mondiale : Avances sur les programmes de travail pour 1999
 - d) Projets d'investissement.
 - e) Questions de politique générale non résolues reportées de la vingt-cinquième réunion du Comité exécutif.
 - i) Surcoûts d'exploitation des compresseurs
 - ii) Équipement de base
 - iii) Adaptation de l'équipement de réfrigération commerciale
7. Programmes de pays
 - a) Antigua-et-Barbuda
 - b) Brunéi Darussalam

- c) Burundi
- d) Dominique
- e) Népal

8. Rapport du Sous-groupe du Comité exécutif sur le secteur de la production.
 9. Coûts administratifs des agences d'exécution.
 10. Projet de rapport du Comité exécutif à la dixième Réunion des Parties au Protocole de Montréal.
 11. Rapport du Groupe de contact du Comité exécutif sur les prêts à des conditions de faveur.
 12. Questions diverses.
 13. Adoption du rapport.
 14. Clôture de la réunion.
4. Il était convenu que la question des «Lignes directrices sur l'admissibilité des projets» serait examinée au titre du point 12 de l'ordre du jour.

b) Organisation des travaux

5. La réunion a décidé de suivre sa procédure habituelle.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : ACTIVITES DU SECRETARIAT

6. Le Chef du Secrétariat a présenté le rapport des activités entreprises par le Secrétariat depuis la vingt-cinquième réunion du Comité exécutif (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/2). Il a indiqué que le processus de recrutement d'un administrateur principal de l'évaluation tirait à sa fin et qu'une offre de nomination avait été présentée au candidat retenu. À propos de l'accord avec le pays hôte, le gouvernement du Canada avait annoncé son intention de le signer au Caire. Concernant les coûts administratifs des agences d'exécution, un consultant présenterait un rapport à la présente réunion du Comité. Dans le domaine du secteur de la production, le Secrétariat avait investi d'énormes efforts, en collaboration avec un consultant, en vue d'effectuer des vérifications en Inde et en Chine et le Chef du Secrétariat a remercié les gouvernements de ces pays d'avoir collaboré à faciliter le travail de l'équipe de vérification. Les travaux sur le terrain ont pu être achevés dans des délais très courts et un rapport d'avancement serait soumis à la présente réunion du Comité. En attendant la nomination de l'administrateur principal de l'évaluation, un consultant avait été recruté pour examiner les rapports d'achèvement de projet et avait présenté son rapport à la sixième réunion du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances. Le Chef du

Secrétariat a conclu sa présentation en annonçant la création du nouveau site Web conçu par le Secrétariat, à partir duquel il sera possible de télécharger les documents de la présente réunion du Comité exécutif, et il a invité les membres à faire part au Secrétariat de leurs opinions sur l'utilité du site.

7. Le Comité exécutif a pris note avec satisfaction du rapport du Secrétariat sur ses activités.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : ETAT DES CONTRIBUTIONS ET DES DECAISSEMENTS

8. Le Trésorier a présenté son rapport sur l'état des comptes du Fonds (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/3/Rev.1).

9. Il a informé le Comité que, durant l'année en cours, le Fonds avait reçu des contributions totalisant 120 millions \$US, dont un peu moins de la moitié (55 millions \$US) étaient des contributions en souffrance pour 1997 et les années précédentes, et 65 millions \$US les contributions dues en 1998. Le total des sommes reçues représentait 41 % des contributions convenues pour l'année, comparativement à 30 % à la vingt-cinquième réunion du Comité. Le Trésorier s'est dit déçu de n'avoir reçu que 20 million \$US depuis cette dernière réunion. À ce jour, 15 Parties ont versé intégralement leurs contributions pour 1998 et 7 autres Parties ont versé une contribution partielle, ce qui laissait 16 Parties qui n'ont encore rien versé pour l'année en cours. Le taux de paiement en 1997 était resté à 83%, avec un montant d'arriérés de 27 millions \$US. Les chiffres correspondants pour la période de 1991-1997 étaient de 88 % et de 101 millions \$US d'arriérés (sur 825 millions \$US).

10. Au 10 novembre 1998, le Comité exécutif disposait de 36,9 millions \$US aux fins de nouvelles allocations à la présente réunion, ce qui se situait bien en deçà des approbations potentielles anticipées pour cette réunion. Toutefois, un certain nombre de Parties avaient donné des indications assez claires pour que le Trésorier puisse se déclarer confiant de pouvoir compter sur des versements supplémentaires de 30 à 35 millions \$US d'ici la fin de l'année. Le montant total devant donc s'élever à quelque 70 millions \$US, les fonds qui seront disponibles devraient être plus que suffisants pour couvrir les financements approuvés à la présente réunion.

11. En concluant, le Trésorier a souligné que la totalité des fonds présentement en caisse était sous forme de billets à ordre. Cela ne devrait toutefois pas poser de problème, puisque des dispositions avaient été prises pour que toutes les agences puissent utiliser à la fois les billets à ordre et les fonds en espèces pour couvrir les sommes engagées dans les projets.

12. Plusieurs représentants ont annoncé que leurs gouvernements étaient en voie d'adopter les lois nécessaires pour procéder au versement des contributions et des arriérés, probablement avant la fin de l'année.

13. Le Comité a décidé :

- a) de prier instamment les Parties qui ne l'avaient pas encore fait de régler leurs arriérés de contributions au Fonds;
- b) de prendre note de l'état des comptes du Fonds pour la période 1991-1997 en date du 10 novembre 1998 (annexe I);
- c) de noter que les ressources dont dispose le Fonds au 10 novembre 1998 s'élèvent à 36 853 147 \$US.
- d) de prendre note avec satisfaction du rapport du Trésorier.

(Décision 26/1)

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT DU SOUS-COMITE DE LA SURVEILLANCE, DE L'EVALUATION ET DES FINANCES

14. Le représentant du Zimbabwe, Président du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (composé de la Belgique, du Canada, du Costa Rica, du Japon, de la Jordanie et du Zimbabwe), a présenté le rapport de la sixième réunion du Sous-comité tenue au Caire du 9 au 11 novembre 1998 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/4), contenant les recommandations du Sous-comité sur les questions ci-après:

a) Retards dans la mise en œuvre des projets

15. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/4, paragraphes 5 à 8), le Comité exécutif a décidé d'entériner les deux procédures d'annulation de projet ci-après:

- a) Aux termes de la première procédure, les projets peuvent être annulés d'un commun accord avec les agences d'exécution, le gouvernement intéressé et l'entreprise bénéficiaire, le cas échéant. Les agences feront état des annulations proposées dans leurs rapports d'avancement annuels au Comité exécutif, et/ou dans leurs rapports sur les projets en retard, en tenant compte de la définition de retard de mise en œuvre des projets adoptée à la vingt-deuxième réunion (décision 22/61);
- b) Dans la seconde procédure, les projets ayant des retards de mise en œuvre, identifiés par le Comité exécutif à sa deuxième réunion de chaque année, pourraient faire l'objet d'annulation dans les deux conditions ci-après :

1^{ère} condition : Si aucun progrès n'est signalé dans un projet identifié comme ayant des retards dans le rapport périodique le plus récent, le Secrétariat peut, au nom du Comité, à la réunion suivant la soumission de ce rapport, émettre un avis d'annulation possible à l'agence d'exécution responsable et au gouvernement du pays bénéficiaire.

2^e condition : Si, durant deux réunions consécutives du Comité exécutif, aucun progrès n'est signalé dans un projet identifié comme ayant des retards de mise en œuvre, le Comité peut décider d'annuler le projet, en procédant cas par cas et en tenant compte de la réaction à l'avis d'annulation possible.

(Décision 26/2)

16. Le Comité exécutif a pris note de la question soulevée au sein du Sous-comité de savoir s'il serait possible, pour une entreprise ou un groupe d'entreprises dont les projets ont été annulés, de soumettre ultérieurement une nouvelle demande de financement pour un autre projet.

17. Le Comité exécutif a également pris note des préoccupations exprimées auprès du Sous-comité par les agences d'exécution, concernant la question du congé douanier et les coûts d'entreposage non prévus encourus par certains projets à la suite de problèmes de dédouanement, ainsi que du fait que le PNUD avait signalé notamment de nouveaux problèmes de taxes et de douane en Égypte. En conséquence, le Comité exécutif a décidé :

- a) de prier instamment tous les gouvernements bénéficiaires des pays visés à l'article 5 de faciliter le congé douanier et de ne pas imposer de taxes ni de droits pendant la mise en œuvre des projets, conformément aux termes de leur entente avec les agences d'exécution concernant l'imposition de taxes et de droits sur le matériel et les surcoûts;
- b) de demander aux agences d'exécution d'indiquer dans les propositions de projets futures quelles mesures ont été prises pour éviter les problèmes de dédouanement;
- c) d'envisager de payer les coûts d'entreposage qui dépassent les sommes prévues au budget pour les projets exécutés par l'ONUDI au Brésil, au Kenya et au Nigeria, mais de n'approuver aucun autre financement pour ces pays si jamais d'autres problèmes de douane devaient se poser, jusqu'à ce que le gouvernement ait donné l'assurance que les problèmes ont été réglés et que les coûts connexes ont été assumés par l'entreprise bénéficiaire ou par le gouvernement;
- d) d'inviter instamment les agences d'exécution à prendre les mesures nécessaires pour éviter d'autres cas de coûts d'entreposage excessifs entraînant des retards de mise en œuvre et à rendre compte au Comité exécutif de tous cas de ce type à sa première réunion de 1999;

- e) d'inviter instamment le PNUD à collaborer avec le Gouvernement de l'Égypte afin de régler la question des taxes et du congé douanier, et de n'approuver aucun autre financement pour des projets en Égypte tant que le problème n'aura pas été résolu.
- f) de souligner le problème des taxes et du congé douanier dans son rapport afin d'appeler l'attention de la Réunion des Parties sur cette question.

(Décision 26/3)

18. Le représentant du PNUD a informé par la suite le Comité exécutif de la réception d'une communication du ministère des Finances de l'Égypte, annonçant le congé du matériel retenu à la douane et la poursuite de l'examen de la question des taxes.

b) Indicateurs d'efficacité pour l'évaluation des plans d'activités

19. Ayant examiné les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/4, paragraphes 9 à 12), le Comité exécutif a décidé de conserver, pour les projets d'investissement, les deux séries d'indicateurs ci-après:

- a) La première série d'indicateurs a pour but d'assurer le suivi des diverses activités des agences. Elle comprend, outre les indicateurs déjà en usage, un nouvel indicateur sur la quantité nette (exprimée en tonnes ODP) d'émission ou de réduction résultant des retards ou de l'achèvement rapide de la mise en œuvre;
- b) La seconde série comprend des indicateurs pondérés pour servir de guide dans l'affectation des parts des agences. Les indicateurs serviront à évaluer les performances par rapport aux résultats escomptés et seraient pondérés au pro rata, comme il est indiqué dans le tableau ci-après :

Indicateurs d'efficacité des projets d'investissement	Taux de pondération
Quantité réelle d'ODS éliminées des projets achevés (tonnes ODP) – quantité d'ODS éliminées des projets achevés dans les délais prévus	40
Décaissement (\$US) – le montant à décaisser (excluant les obligations non réalisées) dans la période prévue aux tableaux 1 et 4 des plans d'activités	30
Pourcentage de rapports d'achèvement de projet satisfaisants reçus – nombre de rapports d'achèvement de projet soumis, exprimé en pourcentage du nombre de rapports dus	20
Projets répartis entre les différents pays dans les plans d'activités – nombre de pays pour lesquels l'approbation d'activités est prévue durant l'année du plan d'activités selon le tableau 5 des plans d'activités	10
TOTAL	100

(Décision 26/4)

20. En ce qui concerne les projets ne portant pas sur des investissements, le Comité exécutif a décidé d'utiliser les deux séries d'indicateurs suivantes :

- a) La première série servira à suivre les résultats de toutes les agences dans l'exécution des projets ne portant pas sur des investissements. Elle comprendra les quatre indicateurs ci-dessous, qui serviront à évaluer les performances par rapport aux résultats escomptés et qui sont pondérés au pro rata, comme il est indiqué dans le tableau ci-après :

Indicateurs d'efficacité des projets ne portant pas sur des investissements	Taux de pondération
Nombre de projets de non investissement achevés – nombre de projets de formation, d'assistance technique et de préparation de programme de pays achevés à l'intérieur de la période prévue	50
Décaissement (exprimé en millions \$US) – montant décaissé à l'intérieur de la période prévue pour des projets de formation, d'assistance technique, de préparation de programme de pays et de renforcement des institutions	30
Rapidité du premier décaissement (exprimée en nombre de mois) – nombre moyen de mois entre la date d'approbation du projet et la date du premier décaissement pour des projets de formation, d'assistance technique, de préparation de programme de pays et de renforcement des institutions par année d'approbation	10
Vitesse de réalisation du projet (exprimée en nombre de mois) – nombre moyen de mois entre la date d'approbation du projet et la date d'achèvement pour des projets de formation, d'assistance technique et de préparation de programme de pays par année d'approbation	10
TOTAL	100

- b) La seconde série comprendrait des indicateurs non pondérés, comme suit :
- i) Politiques pertinentes et opportunes mises en place par les pays, à la suite d'activités de réseautage, de formation, d'échange d'information, d'élaboration de programmes de pays et/ou de renforcement des institutions;
 - ii) Réduction de la consommation d'ODS supérieure à celle qui résulterait de projets d'investissement.

(Décision 26/5)

21. Compte tenu du mandat particulier du PNUE, le Comité exécutif a demandé à cette agence de continuer à surveiller ses activités en fonction de la série de neuf indicateurs figurant dans son plan d'activités.

(Décision 26/6)

c) Tableau sommaire sur l'élimination d'ODS dans les pays visés à l'article 5

22. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/4, paragraphes 13 à 15), le Comité exécutif a décidé :

- a) de charger le Secrétariat de mettre à jour le rapport sommaire de situation et de le lui soumettre à sa deuxième réunion de chaque année;
- b) de charger également le Secrétariat de s'assurer que les données figurant dans ses documents soient cohérentes et de prendre des mesures pour confirmer et mettre à jour ces données;
- c) de charger en outre le Secrétariat de s'assurer que la colonne sur la consommation contienne les données de base applicables à chaque groupe de substances pour lesquelles le Fonds multilatéral a examiné des projets, et de fournir des informations sur la répartition sectorielle, ainsi que sur la répartition entre les secteurs de fabrication et d'entretien, si elles sont disponibles.

(Décision 26/7)

d) Projet récapitulatif des plans d'activités pour 1999 et projets de plans d'activités du PNUD, du PNUE, de l'ONUDI et de la Banque mondiale pour 1999

23. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/4, paragraphes 16 à 21), le Comité exécutif a pris note du projet récapitulatif des plans d'activités pour 1999.

24. Le Comité exécutif a décidé de demander aux agences d'exécution de mettre la touche finale à leurs plans d'activités pour 1999 en tenant compte des facteurs suivants :

- a) La somme totale non affectée dans le projet récapitulatif des plans d'activités des agences pour 1999 restera non affectée, mais elle sera réservée en priorité au secteur de la production;
- b) Aucune agence ne devrait pouvoir soumettre de projets dont la valeur dépasse le montant qui lui est affecté;
- c) Les sommes réservées au bromure de méthyle dans les plans d'activités seront considérées comme adéquates, sans préjuger de toute décision concernant le niveau de financement de deux projets d'investissement de grande envergure au Brésil et en Argentine;

- d) Compte tenu du nombre élevé de projets susceptibles de soulever des questions de politique générale, le Comité exécutif devrait accélérer la résolution des questions de politique générale pertinentes et des lignes directrices en suspens;
- e) Le Secrétariat sera chargé de déterminer chaque année, pour chacune des agences d'exécution, le niveau des objectifs d'élimination d'ODS dans les futurs plans d'activités, en se fondant sur les rapports périodiques, et les agences d'exécution seront invitées à expliquer tout écart par rapport à ces niveaux;
- f) Le PNUE devra modifier son plan d'activités afin :
 - i) de réduire à un seul programme pilote le nombre de plans régionaux de gestion des stocks de halons;
 - ii) de rationaliser le nombre d'activités relatives au bromure de méthyle et de fournir davantage d'informations sur le mécanisme d'exécution, les résultats et la teneur de ces activités.

(Décision 26/8)

25. En outre, le Comité exécutif a invité instamment les agences d'exécution, lorsqu'elles remanieront leurs plans d'activités en vue de leur soumission à l'approbation définitive du Comité exécutif à sa première réunion de 1999, à tenir compte des observations précises des membres du Sous-comité sur leurs plans d'activités.

(Décision 26/9)

e) État de mise en œuvre du programme de surveillance et d'évaluation

26. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/4, paragraphe 22), le Comité exécutif a pris note du rapport sur l'état de mise en œuvre du programme de surveillance et d'évaluation (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/13) et il a décidé de charger le Secrétariat du Fonds de préparer un programme de travail pour la surveillance et l'évaluation pour 1999, qu'il lui soumettra à sa première réunion de 1999.

(Décision 26/10)

f) Rapports globaux d'achèvement de projets

27. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/4, paragraphe 23), le Comité exécutif a pris note des rapports globaux, en reconnaissant qu'il s'agissait d'un premier rapport d'une série de rapports périodiques qui devra faire l'objet de mise à jour, et il a décidé que, lors de la préparation des prochains rapports globaux, le nouvel administrateur principal de l'évaluation veillera à assurer une consultation plus efficace avec les parties intéressées, afin de régler tous problèmes non résolus découlant de l'examen des rapports d'achèvement de projets.

(Décision 26/11)

28. Concernant l'orientation future des activités du Sous-comité, le Comité exécutif a pris note de la proposition selon laquelle, compte tenu de la complexité croissante de la situation au niveau des pays., le renforcement des institutions dans les pays visés à l'article 5 devrait faire l'objet d'une attention plus soutenue au cours du prochain triennat.

29. Le Comité exécutif a également pris note de la suggestion voulant que le Sous-comité examine les mesures à prendre pour assurer que les fonds destinés au renforcement des institutions ne soient utilisés que pour des questions liées à la couche d'ozone et qu'à cet égard, il serait utile de demander aux agences d'exécution de communiquer le texte des accords de projets de renforcement des institutions signés avec les pays, accompagnés de leurs observations pertinentes.

30. Le Comité exécutif a pris note de la proposition d'une délégation, selon laquelle les indicateurs d'efficacité devraient également avoir pour objet de promouvoir les objectifs suivants:

- a) Mettre davantage l'accent sur la préparation de "projets de groupe" en vue de l'élimination d'ODS à l'intention du secteur des PME, qui n'a pas reçu jusqu'ici l'attention qu'il mérite;
- b) Accorder plus d'attention à la préparation et à la mise en œuvre de projets d'élimination d'ODS dans les 16 à 20 pays qui sont de gros consommateurs d'ODS et qui, d'après les données de 1996 mentionnées dans l'annexe au document UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/7, sont responsables de près de 90% de la consommation totale des pays visés à l'article 5.

g) Proposition de budget du Secrétariat du Fonds pour 1999

31. Ayant examiné la recommandation du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/4, paragraphe 24), le Comité exécutif a décidé d'approuver le budget du Secrétariat du Fonds pour 1999, figurant à l'annexe II au présent rapport.

(Décision 26/12)

32. Le Comité exécutif a suggéré qu'à ses futures réunions, le Sous-comité détermine si des directives ou des décisions supplémentaires seraient nécessaires pour traiter des conséquences de l'annulation de projets, telles que le sort des équipements achetés, les répercussions des bris de contrat et d'accords signés avec les agences d'exécution.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR: RAPPORT DU SOUS-COMITE SUR L'EXAMEN DES PROJETS

33. Le représentant de l'Inde, Président du Sous-comité sur l'examen des projets (composé du Burkina Faso, des États-Unis d'Amérique, de l'Inde, de l'Italie, du Pérou et de la Suisse) a présenté le rapport du Sous-comité sur sa réunion tenue au Caire les 9 et 10 novembre 1998 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/16), lequel contenait les recommandations du Sous-comité sur un certain nombre de questions. Comme la valeur des projets soumis dépassait les ressources immédiatement disponibles du Fonds multilatéral, a expliqué le Président, le Sous-comité avait décidé dès le début de sa session que la mise en œuvre de tous les projets approuvés serait conditionnelle à la disponibilité de fonds. Il a ensuite passé brièvement en revue les questions de politique dont le Sous-comité avait été saisi et ses recommandations correspondantes, présentées dans son rapport. Il a souligné en particulier le nombre relativement faible de projets présentés à son examen individuel, ce qui a grandement facilité les travaux du Sous-comité.

34. Abordant des questions spécifiques, le Président a appelé notamment l'attention de la réunion sur le caractère particulièrement délicat des projets de reconversion aux HCFC, en indiquant que les débats du Sous-comité avaient démontré à quel point il était nécessaire que le Secrétariat et les agences d'exécution suivent certaines procédures et fassent preuve de prudence dans la préparation des propositions de projets, pour ne pas faire perdre de temps au Comité exécutif. Parmi les questions importantes dont le Sous-comité était saisi, le Président a cité entre autres le problème, non résolu depuis un certain temps, des surcoûts liés aux compresseurs, pour lesquels le Sous-comité était convenu que les lignes directrices proposées par le Secrétariat seraient appliquées pendant une période d'un an, la question des équipements de base, pour lesquels les lignes directrices pertinentes seraient également appliquées pendant une première période d'un an, et la question de l'adaptation de l'équipement de réfrigération commerciale, au sujet de laquelle le Sous-comité était convenu qu'il faudrait établir un projet de note qui servira de base à une recommandation du Sous-comité à sa prochaine réunion.

35. En concluant, le Président a avisé le Comité que les projets recommandés à son approbation permettront d'éliminer 11 700 tonnes ODP et 5 800 tonnes ODP de halons en Chine. La valeur totale des projets en question s'élève à quelque 60 millions \$US.

a) Tableau général des questions recensées durant l'examen des projets

- i) Détermination de la consommation d'ODS dans les propositions de projets sur les secteurs des mousses et de la réfrigération
- ii) Admissibilité du niveau de consommation d'ODS découlant des pertes durant la production

36. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets concernant la détermination de la consommation d'ODS dans les propositions de projets dans les secteurs des mousses et de la réfrigération et l'admissibilité du niveau de consommation

d'ODS découlant des pertes durant la production (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/16, paragraphes 6 et 7), le Comité exécutif a décidé:

- a) D'inviter les agences d'exécution, lorsqu'elles prépareront des projets, à veiller avec le plus grand soin à assurer la fiabilité et l'exactitude des données sur la consommation des ODS et à mettre à la disposition du Secrétariat les chiffres normalement communiqués par les entreprises sur les ODS achetées et sur les ODS utilisées dans la production;
- b) De demander que les entreprises pour lesquelles des projets sont préparés mettent à disposition les dossiers pertinents afin de fournir aux agences d'exécution responsables les meilleures informations disponibles sur l'acquisition et la consommation d'ODS;
- c) De charger le Secrétariat et les agences d'exécution d'étudier en détail les questions techniques des pertes d'ODS par évaporation, ainsi que les méthodes pour tenir compte de ces pertes dans le calcul du niveau de financement admissible à accorder à une entreprise, en vue de soumettre au Sous-comité sur l'examen des projets, à sa seizième réunion, un rapport sur les résultats obtenus;
- d) De convenir que tous projets similaires présentés à la prochaine réunion devraient être examinés et approuvés, en conformité avec les conclusions du Sous-comité sur le rapport préparé comme suite à l'alinéa c) ci-dessus.

(Décision 26/13)

- iii) Proposition d'augmentation de la consommation d'une entreprise de production de mousse en République-Unie de Tanzanie

37. Ayant examiné les observations et les recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets concernant la qualité des propositions de projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/16, paragraphes 8 et 9), le Comité exécutif a décidé :

- a) D'examiner la proposition uniquement sous l'aspect projet et non pas comme une question de politique générale;
- b) De noter que l'entreprise en question avait droit à une compensation intégrale pour sa reconversion à la technologie à base de chlorure de méthylène;
- c) De décider que, si jamais la proposition lui était soumise de nouveau, il serait tenu compte de l'historique complète du projet et des tendances de consommation de l'entreprise;
- d) D'encourager le PNUD à envisager, en tenant compte des délibérations du Sous-comité, la possibilité de soumettre de nouveau le projet avant que le niveau de

consommation de l'entreprise ne dépasse le seuil d'admissibilité de 50 tonnes, et à solliciter l'accord de l'entreprise sur l'octroi d'un financement partiel si elle souhaite acquérir la technologie à base de dioxyde de carbone liquide.

(Décision 26/14)

b) Coopération bilatérale

38. Ayant examiné les propositions de projets à financer dans le cadre de la coopération bilatérale, ainsi que les observations et les recommandations pertinentes du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/16, paragraphes 10 à 19), le Comité exécutif a décidé :

- a) D'approuver les demandes et les conditions indiquées à l'annexe III au présent rapport ;
- b) De demander au Trésorier de créditer:
 - i) 401 810 \$US au titre de la contribution du Gouvernement du Canada pour 1998;
 - ii) 281 000 \$US au titre de la contribution du Gouvernement de la France pour 1998;
 - iii) 1 171 812 \$US au titre de la contribution du Gouvernement de l'Allemagne pour 1997 et 1 330 750 \$US au titre de sa contribution pour 1998.

(Décision 26/15)

Établissement d'un plan de gestion des stocks de halons à l'intention des pays des Caraïbes de langue anglaise (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/18)

39. Ayant pris note des observations et des recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/16, paragraphes 11 et 12), le Comité exécutif a décidé d'approuver le projet ci-dessus au niveau de financement indiqué dans l'annexe III au présent rapport, étant entendu qu'à l'exception de deux autres projets régionaux similaires déjà sous dossier, aucun autre projet de ce type ne serait soumis pour approbation, en attendant qu'une plus grande expérience d'exécution soit acquise. Il conviendrait d'aviser les pays inclus dans le projet qu'aucun autre financement ne leur serait accordé pour des projets dans le secteur des halons.

(Décision 26/16)

Programme de démonstration de solutions de remplacement du bromure de méthyle au Kenya (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/18)

40. Ayant pris note des observations et des recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/16, paragraphes 14 et 15), le Comité exécutif a décidé

d'approuver le projet au niveau de financement indiqué dans l'annexe III au présent rapport, étant entendu que le projet ne démarrera que si le Secrétariat recevait confirmation de l'absence de tout obstacle à l'accès au Kenya du matériel nécessaire à sa mise en œuvre.

(Décision 26/17)

Plan de gestion de frigorigènes pour 14 pays d'Afrique orientale et australe (partie kenyane) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/18)

41. Ayant pris note des observations et des recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/16, paragraphe 16), le Comité exécutif a décidé:

- a) d'approuver les éléments de formation d'agents de douane et de techniciens de réparation dans le projet ci-dessus, au niveau de financement indiqué dans l'annexe III au présent rapport, étant entendu que la formation technique et les coûts d'investissement associés à la récupération et au recyclage seraient approuvés à une date ultérieure, après la résolution de certains problèmes douaniers qui retardent la mise en œuvre d'autres projets dans le pays;
- b) d'inviter le Président du Comité exécutif à entamer un dialogue avec le Gouvernement kenyan sur des questions de politique générale, afin de débloquer les retards continus aux douanes et de favoriser l'exécution de projets en retard le plus rapidement et le plus fidèlement aux plans possible.

(Décision 26/18)

42. Le représentant du Zimbabwe, l'un des 14 pays participant au programme régional de planification de la gestion des frigorigènes, a exprimé sa reconnaissance au Gouvernement allemand pour son appui. Il a rappelé toutefois que les PGF avaient été mis au point en étroite collaboration avec le PNUE et les centres de l'ozone. Le PNUE est déjà responsable de la coordination des réseaux et des projets de renforcement des institutions dans la plupart des pays intéressés. Sa délégation souhaiterait donc que cette collaboration entre le PNUE et la GTZ se poursuive durant la mise en œuvre des PGF, notamment pour la formation et la diffusion des informations, afin d'éviter le double emploi et d'utiliser de façon efficace les réseaux de la région. Il aimerait demander à l'Allemagne de présenter un plan d'exécution à la prochaine réunion de réseau, ainsi que d'intégrer les activités de récupération et de recyclage en cours, de concert avec les agences d'exécution.

Préparation de projets/assistance technique à Chem Tech, Port Louis, à Maurice
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/18)

43. Ayant pris note des observations et des recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/16, paragraphe 17), le Comité exécutif a décidé d'approuver le projet ci-dessus au niveau de financement indiqué dans l'annexe III au présent rapport.

(Décision 26/19)

44. En ce qui concerne les propositions de projets bilatéraux soumises aux fins d'approbation globale, le Comité exécutif, ayant pris note des observations et des recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/16, paragraphe 18), a décidé:

- a) d'approuver les propositions au niveau de financement indiqué dans l'annexe III au présent rapport;
- b) de prendre note de la nécessité de coopération entre les donateurs bilatéraux et les agences d'exécution pour assurer que l'infrastructure mise en place pour les projets de démonstration sur le bromure de méthyle soit utilisée dans les projets connexes ultérieurs par les diverses agences d'exécution œuvrant dans les mêmes pays, afin de réduire les dépenses générales.

(Décision 26/20)

c) Amendements de programmes de travail

Amendements du programme de travail du PNUD

45. Ayant pris note de la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/16, paragraphe 21), le Comité exécutif a décidé d'approuver les amendements du programme de travail du PNUD. Tous les projets et activités approuvés sont indiqués dans l'annexe III au présent rapport.

(Décision 26/21)

Amendements du programme de travail du PNUE

46. Ayant pris note des recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/16, paragraphe 23), le Comité exécutif a décidé d'approuver les amendements du programme de travail du PNUE. Tous les projets et activités approuvés sont indiqués dans l'annexe III au présent rapport.

(Décision 26/22)

d) Programme de travail du PNUE pour 1999

47. Ayant pris note de la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/16, paragraphe 25), le Comité exécutif a décidé d'approuver l'élément des coûts répétitifs des amendements du programme de travail du PNUE pour 1999 indiqués à l'annexe III au présent rapport.

(Décision 26/23)

e) Avances sur les programmes de travail pour 1999 du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale

48. Ayant pris note de la recommandation du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/16, paragraphe 27), le Comité exécutif a décidé d'approuver les avances demandées sur les coûts répétitifs des programmes de travail du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale, conformément aux indications du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/22, au niveau de financement indiqué dans l'annexe III au présent rapport. Ces avances représentent 18% de la valeur totale des demandes de préparation de projets dans le projet de plan d'activités du PNUD pour 1999, et 15% des demandes de préparation de projets dans les projets de plans d'activités de l'ONUDI et de la Banque mondiale pour 1999.

(Décision 26/24)

f) Projets d'investissement

i) Projets soumis pour approbation globale

49. Le Comité exécutif, ayant pris note des observations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/16, paragraphes 29 à 31), ainsi que des informations et des points de vue présentés durant les débats, a approuvé aux fins de financement les projets et activités cités dans l'annexe III au présent rapport, sous réserve des conditions figurant dans les recommandations du Secrétariat dans les fiches d'évaluation des projets.

(Décision 26/25)

50. Le Comité exécutif a également pris note des inquiétudes exprimées par certains membres du Sous-comité sur l'examen des projets et il a décidé:

- a) que toutes les informations fournies dans le document de projet devraient figurer également dans la fiche d'évaluation du projet;
- b) que toute proposition de projet sur la technologie à base de HCFC qui serait considérée, après examen par le Secrétariat du Fonds, comme ne fournissant pas assez d'explications justifiant le choix de cette technologie, serait renvoyée au Sous-comité sur l'examen des projets pour un examen individuel.

(Décision 26/26)

51. Lors de l'examen de l'alinéa b) de la décision 26/25, plusieurs représentants étaient d'avis que le texte représentait un pas dans la mauvaise direction pour ce qui est de l'approbation des projets et les droits des pays, notamment celui de choisir la technologie qui convient le mieux à leur situation.

52. Toutefois, un autre représentant a appelé l'attention sur les dispositions pertinentes du Protocole de Montréal et sur les décisions de la Réunion des Parties et du Comité exécutif faisant état d'un sentiment défavorable contre l'usage des HCFC, substances réglementées en vertu du Protocole, dans les projets financés par le Fonds multilatéral, sauf si aucune autre solution non fondée sur des ODS n'était disponible .

ii) Projets destinés à un examen individuel

Pertes par évaporation

- a) Indonésie: Élimination du CFC-11 par reconversion au HCFC-141b dans la fabrication de boîtes isolantes à P.T. Polidaya Fiberindo Indah (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/36)
- b) Indonésie: Élimination du CFC-11 par reconversion au HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide (panneaux) à Irama Sejuk Santosa (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/36)
- c) Indonésie: Élimination du CFC-11 par reconversion au HCFC-141b dans la production de mousse de polyuréthane rigide à Indoklima Sarana Engineering (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/36)
- d) Indonésie: Élimination du CFC-11 par reconversion au HCFC-141b dans la production de panneaux d'isolation à P.T. Panendra Sejati (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/36)
- e) Indonésie: Élimination du CFC-11 par reconversion à des systèmes aqueux (FMF) et au HCFC-141b (ISF) dans la production de mousse de polyuréthane pour les industries de l'automobile et de l'ameublement à P.T. Yoska Prima Inti (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/36)
- f) Indonésie: Élimination du CFC-11 par reconversion au HCFC-141b dans la production de mousse de polyuréthane rigide à Mentari Adi Fayar (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/36)
- g) Pakistan: Élimination du CFC-11 par reconversion à la technologie de gonflage à base d'eau dans la production de mousse de polyuréthane souple moulée à Saleem Automotive Industries Ltd. (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/48)
- h) Thaïlande: Reconversion de la production de mousse de polyuréthane (souple moulée, à peau intégrale) à base de CFC-11 à la technologie à base d'eau et de HCFC-141b à World Plaster/Europlan Furniture Co. (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/53)

- i) Thaïlande: Reconversion de la production de mousse de polyuréthane à base de CFC-11 à la technologie à base d'eau et de HCFC-141b à J.S. Industry Co. Ltd.
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/53)
- j) Thaïlande: Reconversion de la production de mousse de polyuréthane rigide à base de CFC-11 à la technologie à base de HCFC-141b à Sahakij Comos L.P.
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/53)

53. Ayant pris note des observations et des recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/16, paragraphes 34 et 35), le Comité exécutif a décidé :

- a) de noter que le projet de reconversion à des systèmes aqueux (FMF) et à la technologie à base de HCFC-141b (ISF) de la production de mousse de polyuréthane pour les industries de l'automobile et de l'ameublement à PT Yoska Prima Inti a été différé (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/36) ;
- b) d'approuver les neuf projets qui restent au niveau de financement indiqué dans l'annexe III au présent rapport.

(Décision 26/27)

Chili: Programme de mise en œuvre du Protocole de Montréal, phase II, deuxième tranche (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/27)

54. Ayant pris note :

- a) des observations et des recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/16, paragraphes 36 à 38) ;
- b) de la déclaration présentée à la réunion du Sous-comité par le représentant de la Banque mondiale, selon lequel le rapport de coût-efficacité global des projets de mousse rigide financés au titre du programme serait établi à 5,77 \$, soit le taux moyen des projets de la Banque dans ce secteur, et aucun projet de ce secteur n'aurait un rapport de coût-efficacité supérieur à 7,04 \$/kg, c'est-à-dire 90% du seuil convenu par le Comité exécutif ; pour le secteur de la réfrigération domestique, le rapport de coût-efficacité global des projets financés serait de 7,13 \$/kg et 9,73 \$ pour la reconversion à la technologie à base d'hydrocarbures, et aucun projet de ce secteur n'aurait un rapport de coût-efficacité supérieur à 12,38 \$/kg, c'est-à-dire 90% du seuil convenu par le Comité exécutif pour ce secteur ;

le Comité exécutif a décidé d'approuver le projet ci-dessus au niveau de financement indiqué dans l'annexe III au présent rapport.

(Décision 26/28)

Chine: Plan sectoriel d'élimination des ODS dans le secteur des MAC
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/28)

55. Ayant pris note des observations et des recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/16, paragraphes 39 à 42), le Comité exécutif a décidé d'approuver le projet pour un montant de 7,7 millions \$US, étant entendu que la Chine s'engagerait à respecter l'échéance du 31 décembre 2001 pour l'élimination des CFC dans la nouvelle production de MAC. Les coûts d'appui des agences applicables devraient être calculés aux termes du paragraphe 79b) du présent rapport.

(Décision 26/29)

Chine: Programme sectoriel annuel des halons pour 1999
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/28)

56. Ayant pris note des observations et des recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/16, paragraphes 43 et 44), le Comité exécutif a décidé:

- a) D'approuver le projet au niveau de financement indiqué dans l'annexe III au présent rapport;
- b) De demander à la Banque mondiale de fournir des détails sur l'utilisation des coûts administratifs approuvés dans la première tranche;
- c) Que les coûts d'appui applicables des agences seraient calculés conformément au paragraphe 78 a) du présent rapport.

(Décision 26/30)

Cuba: Élimination du bromure de méthyle dans le secteur du tabac
(UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/31)

57. Ayant pris note des observations et des recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/16, paragraphes 51 et 52), le Comité exécutif a décidé:

- a) D'approuver le projet au niveau de financement indiqué dans l'annexe III au présent rapport;
- b) De demander à l'agence d'exécution de s'entretenir avec le Gouvernement cubain de la possibilité de réaliser le projet dans des délais inférieurs à quatre ans.

(Décision 26/31)

Inde: Élimination de CFC dans la production de réfrigérateurs domestiques à Whirlpool of India Ltd. (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/35)

58. Ayant pris note des observations et des recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/16, paragraphes 45 et 46), le Comité exécutif a décidé de différer l'examen du projet jusqu'à sa prochaine réunion, en attendant que d'ici là, de plus amples renseignements sur les raisons du choix de la technologie proposée soient mises à la disposition des membres du Comité, ainsi que des chiffres sur les niveaux de production.

(Décision 26/32)

- a) Malawi: Élimination du CFC-11 par la reconversion au chlorure de méthylène de la production de mousse de polyuréthane souple à Robry Ltd.
(UNP/OzL.Pro/ExCom/26/43)
- b) Tanzanie: Élimination du CFC-11 par la reconversion au chlorure de méthylène de la production de mousse de polyuréthane souple à H.K. Foam Ltd.
(UNP/OzL.Pro/ExCom/26/52)
- c) Élimination du CFC-11 par la reconversion au chlorure de méthylène dans la production de mousse de polyuréthane souple à Pan Africa Enterprises Ltd.
(UNP/OzL.Pro/ExCom/26/52)

59. Ayant pris note des observations et des recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/16, paragraphes 53 à 57), le Comité exécutif a décidé:

- a) D'approuver les trois projets ci-dessus au niveau de financement indiqué dans l'annexe III au présent rapport;
- b) De souligner la nécessité pour chacun des pays d'obtenir et de garantir des données fiables sur l'importation d'ODS, notamment dans le cadre d'un système d'octroi et de contrôle de licences d'importation, et qu'à cet égard, la formation d'agents de douane était particulièrement importante;
- c) De demander au Secrétariat du Fonds de signaler ce problème au Comité sur l'application du Protocole de Montréal à sa prochaine réunion au Caire et de suggérer à ce Comité d'écrire aux Gouvernements du Malawi et de la République-Unie de Tanzanie pour les inviter à soumettre des données à jour sur leur consommation d'ODS.

(Décision 26/33)

Thaïlande: Programme visant à réduire l'utilisation de CFC-11 et de CFC-12 dans l'entretien des refroidisseurs en remplaçant les refroidisseurs à base de CFC par des refroidisseurs à base de HFC-134a et HCFC-123 à Electricity Generating Authority (EGAT) (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/53)

60. Ayant pris note des observations et des recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/16, paragraphes 47 à 50), et étant entendu que la Banque mondiale ne présenterait aucun autre projet de remplacement de refroidisseurs tant que le Comité exécutif n'aurait pas été informé des progrès réalisés par le projet en cours, le Comité exécutif a décidé:

- a) que les dispositions de l'accord de prêt garantiront que les fonds seraient remboursés au Fonds multilatéral à la fin du projet ou, si le projet de démonstration n'était pas concluant, à la fin de la cinquième année du programme ;
- b) que le montant à rembourser au Fonds multilatéral exclurait les pertes liées à la technologie et aux variations des devises ;
- c) de demander à la Banque mondiale d'examiner et de mettre en œuvre des mesures propres à protéger les ressources du Fonds multilatéral et à assurer l'exécution rapide du programme ;
- d) d'approuver le financement du projet au niveau indiqué dans l'annexe III au présent rapport, étant entendu que le projet ne constitue pas un précédent et que son approbation ne préjugeait nullement des débats en cours sur la question des prêts à des conditions de faveur;
- e) de demander à la Banque mondiale de faire une mise à jour annuelle sur l'état d'avancement du projet et de tirer les leçons des aspects ci-après:
 - i) Les économies effectivement réalisées étaient-elles égales ou supérieures aux prévisions initiales;
 - ii) Les CFC provenant d'anciens refroidisseurs ont-ils été récupérés, recyclés et réutilisés comme il faut pour l'entretien des refroidisseurs restants.

(Décision 26/34)

61. Le Comité exécutif a pris note de la déclaration présentée à la réunion du Sous-comité sur l'examen des projets par le représentant de la Banque mondiale, qui a indiqué que le prêt serait libre d'intérêt et que la Banque fournirait des informations sur les dispositions régissant le prêt dès que les termes auraient été négociés.

Affectation des ressources

62. Ayant noté que les ressources disponibles du Fonds étaient présentement insuffisantes pour couvrir les projets et les activités approuvés par le Comité exécutif à sa présente réunion, le Comité a décidé :

- a) d'utiliser les fonds présentement disponibles pour financer d'abord les projets les plus efficaces par rapport aux coûts ;
- b) de demander au Secrétariat du Fonds de charger le Trésorier de virer les fonds aux projets qui restent dès que les ressources manquantes deviendront disponibles.

(Décision 26/35)

g) Questions non résolues reportées des réunions précédentes

i) Surcoûts d'exploitation pour les compresseurs

63. Ayant pris note des observations et des recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/16, paragraphes 58 et 59), le Comité exécutif a décidé:

- a) d'entériner les principes ci-après:
 - i) Les surcoûts d'exploitation ne seront pas examinés pour les fabricants de compresseurs;
 - ii) Dans le cas des pays qui ne disposent pas de producteurs de compresseurs ou qui ont décidé de ne pas demander de financement pour la reconversion de fabriques de compresseurs, les surcoûts d'exploitation pour les compresseurs chargés sans CFC continueront d'être admissibles aux fins de financement;
 - iii) Dans le cas des pays qui disposent de producteurs de compresseurs aussi bien que de producteurs de réfrigérateurs en aval, il conviendrait d'éviter de financer à la fois les surcoûts d'investissement de la reconversion des producteurs de compresseurs et les surcoûts d'exploitation liés aux compresseurs demandés par les producteurs de réfrigérateurs en aval;
 - iv) Dans le cas des pays qui ont reçu ou qui vont demander des fonds pour la reconversion d'usines de compresseurs, tout financement de surcoûts d'exploitation liés aux compresseurs demandé pour des producteurs en aval sera réduit proportionnellement au ratio du nombre de compresseurs pour lesquels des fonds ont été ou seront accordés en vue de la reconversion de la capacité de production à base d'ODS, par rapport au nombre total de

réfrigérateurs produits dans le pays visé qui utilisent des compresseurs hermétiques;

- v) Dans le cas des pays dans lesquels les utilisateurs en aval ont reçu ou demanderont le financement des surcoûts d'exploitation liés aux compresseurs, tout financement des coûts d'investissement demandé pour la reconversion des compresseurs sera réduit proportionnellement au ratio du nombre de compresseurs hermétiques pour lesquels des surcoûts d'exploitation ont été ou seront versés aux utilisateurs en aval dans le cadre de projets approuvés par le Fonds, par rapport au nombre total de réfrigérateurs produits dans le pays visé qui utilisent des compresseurs hermétiques;
- b) de demander aux pays intéressés de fournir les renseignements de base nécessaires sur leur secteur de la réfrigération, notamment les éléments suivants:
- i) Les données pertinentes au niveau de l'entreprise, portant sur les niveaux et les capacités de production des fabricants de compresseurs (compresseurs hermétiques uniquement, les autres types n'étant pas utilisés dans les réfrigérateurs domestiques ou les petits réfrigérateurs commerciaux), y compris les fabricants qui ont reçu l'assistance financière du Fonds multilatéral, le cas échéant;
 - ii) Les données pertinentes au niveau de l'entreprise, portant sur le niveau de production des fabricants de réfrigérateurs en aval (domestiques et commerciaux, utilisant des compresseurs hermétiques), y compris les fabricants qui ont reçu le financement des surcoûts d'exploitation liés aux compresseurs, le cas échéant;
 - iii) Les données pertinentes au niveau de l'entreprise, portant sur les deux éléments ci-dessus pour les entreprises à production combinée, y compris tout financement reçu du Fonds multilatéral pour l'une ou l'autre de ces productions;
 - iv) Une déclaration du pays intéressé sur son intention quant aux entreprises restantes pour lesquelles il souhaite recevoir le financement des surcoûts d'exploitation liés aux compresseurs ou des surcoûts d'investissement pour la reconversion de la production de compresseurs;
- c) de convenir que la démarcation entre la réfrigération domestique et la réfrigération commerciale sera déterminée par la puissance du compresseur et que les réfrigérateurs utilisant des compresseurs hermétiques d'une puissance égale ou inférieure à 250 watts seront considérés comme relevant du sous-secteur domestique;

- d) de noter que les agences d'exécution responsables et le Secrétariat du Fonds proposeront des arrangements particuliers pour l'application de la décision en procédant cas par cas dans le contexte des propositions de projets;
- e) de décider que les lignes directrices décrites aux alinéas a) à d) ci-dessus seront appliquées pour une période d'un an, après laquelle la question sera portée de nouveau à l'attention du Comité exécutif pour complément d'instructions, s'il y a lieu.

(Décision 26/36)

ii) Équipements de base

64. Ayant pris note des observations et des recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/16, paragraphes 60 et 61), ainsi que des propositions venant de la salle, le Comité exécutif a pris les décisions suivantes:

- a) Les améliorations technologiques inévitables seront prises en considération dans le calcul des surcoûts admissibles;
- b) À titre d'exemple à suivre, dans les sous-secteurs de la réfrigération domestique et commerciale et celui de la mousse de polyuréthane rigide, les surcoûts découlant de l'acquisition de nouvelles machines de gonflage de mousse qui sont essentielles à la reconversion en raison de l'absence de telles machines dans l'équipement de base, seront calculés en fonction soit de la différence entre le coût d'une machine à haute pression et celui d'une machine à faible pression, lorsqu'il est essentiel de disposer d'une machine à haute pression, soit d'un pourcentage convenu du coût d'une machine à faible pression machines;
- c) Les lignes directrices en a) et b) ci-dessus seront appliquées pour une période d'un an, après laquelle la question sera portée de nouveau à l'attention du Comité exécutif pour complément d'instructions, s'il y a lieu.

(Décision 26/37)

65. En prenant la décision 26/36, le Comité exécutif a tenu compte de l'intervention d'un représentant qui était d'avis que, si une certaine souplesse était souhaitable, les indications contenues dans la décision étaient trop vagues et devraient être plus précises et plus concrètes. Il aurait préféré une décision invitant le Secrétariat du Fonds et les agences d'exécution à préparer conjointement un rapport pour la prochaine réunion du Comité exécutif, qui aiderait à l'élaboration d'une décision contenant des instructions plus claires et des chiffres précis sur un aspect aussi important de l'élimination des ODS.

iii) Adaptation de l'équipement de réfrigération commerciale

66. Ayant pris note des observations et des recommandations du Sous-comité sur l'examen des projets (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/16, paragraphes 62 à 66), le Comité exécutif a décidé, à la lumière des informations présentées dans le rapport de la Banque mondiale et des points de vue exprimés à la présente réunion, de charger le Secrétariat de préparer, de concert avec les agences d'exécution, une note sur les circonstances dans lesquelles le Comité exécutif pourrait examiner des projets d'adaptation d'appareils de réfrigération commerciale présentés par les pays visés à l'article 5, et sur les méthodes de calcul des surcoûts de tels projets. Ce projet de note serait soumise aux membres du Comité exécutif pour examen, avant d'être peaufinée par le Secrétariat en vue de donner au Sous-comité des informations sur lesquelles fonder une recommandation sur la question, qui sera soumise au Comité exécutif à sa prochaine réunion.

(Décision 26/38)

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR: PROGRAMMES DE PAYS

- a) **Antigua-et-Barbuda**
- b) **Brunei Darussalam**
- c) **Burundi**
- d) **Dominique**
- e) **Népal**

67. Le Secrétariat du Fonds a présenté les programmes de pays d'Antigua-et-Barbuda, du Brunei Darussalam, du Burundi, de Dominique et du Népal (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/61, 62, 63, 64 et 65 respectivement).

68. Le Comité exécutif a décidé:

- a) d'approuver les programmes de pays d'Antigua-et-Barbuda, du Brunei Darussalam, du Burundi, de Dominique et du Népal, en notant qu'une telle approbation ne signifiait aucunement celle des projets cités dans ces programmes ni de leurs niveaux de financement, sauf ce qui est indiqué à l'annexe III au présent document;
- b) de demander aux agences d'exécution et au PNUE d'aider les pays qui ne l'ont pas encore fait à soumettre les données demandées au Secrétariat de l'ozone conformément aux dispositions du Protocole de Montréal;
- c) d'inviter les Gouvernements d'Antigua-et-Barbuda, de Brunei Darussalam, du Burundi, de Dominique et du Népal à lui présenter chaque année un rapport d'avancement sur la mise en œuvre de leurs programmes de pays, conformément à sa décision pertinente (UNEP/OzL.Pro/ExCom/10/40, paragraphe 135). Établi selon la présentation approuvée, le premier rapport couvrira la période du

15 novembre au 31 décembre 1999, et devra parvenir au Secrétariat avant le 1^{er} mai 2000.

(Décision 26/39)

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR: RAPPORT DU SOUS-GROUPE DU COMITE EXECUTIF SUR LE SECTEUR DE LA PRODUCTION

69. Prenant la parole en sa qualité de coordonnateur du Sous-groupe du Comité exécutif sur le secteur de la production, formé du Canada, de la Chine, du Costa Rica, des États-Unis d'Amérique, de l'Inde et de l'Italie, le représentant du Canada a présenté le rapport de la septième réunion du Sous-groupe, tenue le 12 novembre 1998 (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/66). Des représentants du Secrétariat du Fonds et de la Banque mondiale étaient présents à titre d'observateurs, ainsi que le consultant retenu par le Secrétariat pour effectuer la vérification technique des installations de production à base de CFC en Chine et en Inde.

70. Le Comité exécutif a pris note du rapport du Sous-groupe sur le secteur de la production et, afin d'accélérer l'achèvement des travaux dans ce domaine, il a décidé :

- a) d'élargir le mandat du Sous-groupe afin d'y inclure l'examen de véritables propositions de projets et l'élaboration de recommandations sur les projets liés à la fermeture d'installations du secteur de la production d'ODS, afin que le Sous-groupe puisse présenter directement à l'examen du Comité exécutif ses recommandations sur des projets;
- b) de demander au Secrétariat de retenir les services du consultant en vérification technique pour un autre mandat, afin d'aider le Sous-groupe dans son examen des projets pendant la première partie de 1999, et de confier au Sous-groupe la responsabilité d'élaborer les termes du mandat des services du consultant, après l'achèvement du rapport de vérification technique.

(Décision 26/40)

71. Le Comité exécutif a aussi noté que le Sous-groupe était convenu que, s'il faisait suffisamment de progrès dans la préparation de propositions de projets et si la documentation nécessaire était disponible en temps voulu, il tiendrait une réunion d'une journée pour examiner ces propositions, en conjonction avec la réunion de planification du PNUE prévue à Paris pour la mi-janvier 1999, ou en conjonction avec la vingt-septième réunion du Comité exécutif. Le Comité exécutif a noté en outre qu'il a été demandé au Secrétariat de prévoir une période de grâce, s'il y a lieu, pour permettre la soumission des projets au plus tard avant la fin de janvier

72. Le Comité exécutif a également noté qu'en raison des changements dans la composition du Comité exécutif, il pourrait s'avérer nécessaire de remplacer certains membres du Sous-groupe en 1999. Le Comité a aussi pris note de la recommandation du Sous-groupe d'inviter, à la

discrétion du Sous-groupe, les pays et les agences d'exécution qui proposent des projets à assister aux réunions du Sous-groupe.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR: COÛTS D'ADMINISTRATION DES AGENCES D'EXECUTION (RAPPORT DE SITUATION)

73. Le consultant chargé de l'étude a présenté le rapport sur les coûts d'administration des agences d'exécution (UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/7), qui avait été préparé pour donner suite à la décision VIII/4 des Parties.

74. Lors du débat qui a suivi, des préoccupations ont été exprimées concernant l'absence d'une définition commune des coûts administratifs et il a été souligné qu'il serait difficile de choisir une solution tant qu'il n'y aurait pas consensus à ce propos.

75. Il a été admis d'une part que les projets de grande ampleur nécessitaient généralement des coûts d'administration plus faibles, grâce à l'économie d'échelle. Par contre, certains projets, tels que les projets ne portant pas sur des investissements, exigeaient manifestement des coûts administratifs plus élevés. D'autre part, les petits projets dans les pays à faible volume de consommation présentaient des coûts administratifs plus élevés, tandis que les petits pays en développement exigeaient davantage de services de la part des agences d'exécution, de sorte qu'il importait d'assurer que la réduction des taux soit sans conséquence néfaste pour ces pays.

76. Ayant écouté les points de vue des agences d'exécution, le Comité exécutif a décidé de mettre sur pied un groupe de travail informel, composé des représentants du Burkina Faso, des États-Unis (coordonnateur), de l'Inde, de l'Italie, du Japon et du Pérou, avec pour mandat d'élaborer une décision sur le sujet.

77. Ayant pris note des recommandations du Groupe de travail, le Comité exécutif a décidé :

- a) d'appliquer des frais d'agence de 13 % aux projets d'une valeur maximale de 500 000 \$US;
- b) pour les projets dont la valeur se situe entre 500 000 \$US et 5 millions \$US inclus, d'appliquer des frais d'agence de 13 % sur la première tranche de 500 000 \$ et de 11 % sur le solde;
- c) d'évaluer cas par cas les projets dont la valeur dépasse 5 millions \$US;
- d) d'établir à 13 % les frais d'agence pour les projets présentés au titre du programme des PME (décision 25/56);

- e) de demander aux agences chargées de la mise en œuvre des projets du programme des PME de lui présenter un rapport sur les coûts administratifs réels de ces projets;
- f) de demander au Secrétariat et aux agences d'exécution d'établir des postes de coûts normalisés pour les rapports futurs sur les coûts administratifs;
- g) d'examiner, à sa deuxième réunion de 1999, les résultats de l'application de cette décision et d'en rendre compte à la onzième Réunion des Parties en 1999, conformément à la décision VIII/4 de la Réunion des Parties;
- h) d'appliquer cette décision aux projets approuvés à compter de la présente réunion.
(Décision 26/41)

78. Pour ce qui est des projets approuvés à la présente réunion dont la valeur dépasse 5 millions \$US, le Comité exécutif a décidé :

- a) dans le cas du projet sur le secteur des halons en Chine, que les coûts administratifs applicables au deuxième programme annuel seraient de 10 %;
- b) dans le cas du plan d'élimination des ODS dans le secteur des MAC en Chine, les coûts administratifs applicables seraient de 11 % pour la première tranche de 5 millions \$US, et de 10 % pour le solde;
- c) que la présente décision ne constitue pas un précédent pour l'application de la décision du Comité exécutif sur les coûts administratifs du paragraphe 77 ci-dessus.

(Décision 26/42)

**POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR: PROJET DE RAPPORT DU COMITE EXECUTIF
A LA DIXIEME REUNION DES PARTIES AU PROTOCOLE DE MONTREAL**

79. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Comité exécutif était saisi du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/68, qui décrit les activités du Comité exécutif depuis la neuvième Réunion des Parties.

80. Le Comité exécutif a décidé :

- a) de prendre note avec satisfaction du rapport ;

- b) de charger le Secrétariat, de concert avec le Président et le Vice-président du Comité exécutif, de mettre à jour le rapport du Comité pour y inclure les résultats de la vingt-sixième réunion et, s'il y a lieu, les recommandations des groupes auxiliaires du Comité exécutif, aux fins de soumission à la dixième Réunion des Parties.

(Décision 26/43)

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR: RAPPORT DU GROUPE DE CONTACT DU COMITE EXECUTIF SUR LES PRETS A DES CONDITIONS DE FAVEUR

81. Le coordonnateur du Groupe de contact sur les prêts à des conditions de faveur, qui s'est réuni à deux reprises au Caire pendant la vingt-sixième réunion du Comité exécutif, a présenté un rapport sur les travaux du groupe, en résumant comme suit les conclusions :

- a) Le groupe a fait des progrès et comprenait mieux maintenant les craintes des pays relatives à la soumission de demandes de financement à des conditions de faveur, ainsi que les principes généraux sous-jacents d'un tel mécanisme ;
- b) Le groupe était convenu qu'il serait utile de développer davantage les modèles potentiels d'un tel financement et d'inclure des exemples qui, dans la mesure du possible, décriraient les mesures à prendre pour répondre à ces craintes ;
- c) Le groupe était convenu qu'il serait utile d'inviter les agences d'exécution, les donateurs bilatéraux, les pays visés à l'article 5 et les entreprises à contribuer, sur une base volontaire, des idées innovatrices sur la question, aux fins d'examen par le Comité exécutif.

82. Le Comité exécutif a pris note de la présentation du coordonnateur du Groupe de contact sur les prêts à des conditions de faveur et a noté que le rapport complet des travaux du groupe sera diffusé à tous les membres du Comité.

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR: QUESTIONS DIVERSES

83. Le représentant de l'Inde a présenté un projet de décision qui rappelait que, dans sa décision 15/45, le Comité exécutif avait entériné des lignes directrices, d'après lesquelles, d'une part, le financement de projets soumis pour des entreprises qui exportent une partie de leur production vers des pays non visés à l'article 5 devrait être approuvé à un taux réduit en fonction du taux d'exportation, et d'autre part, le financement de ces projets serait nul si le taux d'exportation dépassait 70 %, sauf si les produits exportés vers les pays non visés à l'article 5 étaient des produits d'agriculture ou de pêche. Le projet de décision étendrait cette exemption à tous les produits cultivés ou fabriqués localement à partir de matières premières locales, afin d'inclure des produits tels que les fleurs coupées et le bois d'œuvre qui auraient pu être cultivés

avec du bromure de méthyle mais qui ne correspondraient pas exactement à des produits agricoles.

84. Le Comité exécutif a décidé :

- a) qu'il n'était pas en mesure d'examiner le projet de décision à la présente réunion ;
- b) d'inscrire ce point à l'ordre du jour de sa vingt-septième réunion, à laquelle le projet de décision pourrait lui être présenté à nouveau.

(Décision 26/44)

Dates des réunions du Comité en 1999

85. Le Comité exécutif a décidé de tenir sa première réunion de 1999 du 22 au 26 mars et sa deuxième réunion fin juin/début juillet, les dates précises devant être confirmées à sa prochaine réunion. Les dates de la troisième réunion dépendront des dates et lieu de la onzième Réunion des Parties au Protocole de Montréal.

(Décision 26/45)

POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DU RAPPORT

86. Le Comité exécutif a adopté son rapport sur la base du document UNEP/Oz L.Pro/ExCom/26/L.1.

POINT 14 DE L'ORDRE DU JOUR : CLÔTURE DE LA RÉUNION

87. Après l'échange habituel des formules de courtoisie, le Président a déclaré la réunion close le vendredi 13 novembre 1998 à 19h45.

MULTILATERAL FUND FOR THE IMPLEMENTATION OF THE MONTREAL PROTOCOL	
Status of the Fund as at 10 October 1998 In US \$	
INCOME	
Contributions received:-	
- Cash payments including note encashments	666,792,723
- Promissory notes held	88,714,990
Bilateral cooperation	21,533,007
Interest earned	54,905,514
Miscellaneous income	3,694,437
Total Income	835,640,671
ALLOCATIONS AND PROVISIONS	
- UNDP	231,323,177
- UNEP	33,481,832
- UNIDO	168,471,492
- World Bank	328,490,258
Total allocations to implementing agencies	761,766,759
Secretariat and Executive Committee costs (1991-1998)	
- includes provision for staff contracts into 2001	24,163,609
Monitoring and evaluation activities approved at the 22nd	
- meeting of the Executive Committee	361,000
Technical audit activities approved at the 24th	
- meeting of the Executive Committee	600,000
Bilateral cooperation	21,533,007
Provision for reductions in promissory note values for	
- new bilateral projects	1,953,227
Total allocations and provisions	810,377,602
BALANCE AVAILABLE FOR NEW ALLOCATIONS	25,263,069

TRUST FUND FOR THE MULTILATERAL FUND FOR THE IMPLEMENTATION OF THE MONTREAL PROTOCOL
1991 - 1998 SUMMARY STATUS OF CONTRIBUTIONS AND OTHER INCOME

AS AT 10 NOVEMBER 1998

Description	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	TOTAL
	US \$	US \$	US \$	US \$	US \$	US \$	US \$	US \$	US \$
Pledged Contributions	53,308,224	72,797,293	108,923,724	142,630,330	142,404,091	147,905,193	157,144,159	157,545,040	982,658,054
Cash Payments	46,350,898	61,817,895	97,700,638	123,654,263	123,483,031	105,272,259	94,672,748	18,180,217	671,131,950
Bilateral Assistance	480,000	1,726,772	2,282,736	4,874,062	5,568,635	2,010,661	3,160,161	1,429,980	21,533,007
Promissory Notes	-	-	-	-	-	19,064,335	32,169,224	44,732,283	95,965,841
Total Payments	46,830,898	63,544,667	99,983,374	128,528,325	129,051,666	126,347,255	130,002,132	64,342,480	788,630,798
Disputed Contributions	-	-	-	-	-	8,098,267	-	-	8,098,267
Outstanding Pledges	6,477,326	9,252,626	8,940,350	14,102,005	13,352,425	13,459,671	27,142,027	93,202,560	185,928,989
Payments/ Pledges as %	88%	87%	90%	89%	91%	85%	83%	41%	80%

Interest Earned	540,614	1,757,933	3,025,097	5,701,779	11,211,677	11,612,277	18,328,786	2,727,351	54,905,514
Miscellaneous Income	703,334	522,219	216,520	651,433	428,554	263,321	533,982	375,074	3,694,437

54,905,514.20

TOTAL INCOME	48,074,846	65,824,819	103,224,991	134,881,537	140,691,897	138,222,853	148,864,901	67,444,905	847,230,749
---------------------	-------------------	-------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	-------------------	--------------------

Accumulated Figures	1991-1993	1994-1996	1991-1996	1991-1997	1991-1998
Total Pledges	235,029,241	432,939,614	667,968,855	825,113,014	982,658,054
Total Payments	210,358,939	383,865,984	594,286,186	724,288,318	788,630,798
As % to total pledges	90%	89%	89%	88%	80%
Total Income	217,124,656	413,735,025	630,920,944	779,785,844	847,230,749
Total Outstanding Contributions	24,670,302	49,073,630	73,682,669	100,824,696	194,027,256
As % to total pledges	10%	11%	11%	12%	20%
Outstanding contributions for economies in transition	24,670,102	31,441,066	56,111,168	66,466,842	77,496,955
As % to total pledges	10%	7%	8%	8%	8%

Trust Fund For The Multilateral Fund For The Implementation of The Montreal Protocol
 Status of Contributions for 1998
 As at 10 November 1998

Party	Agreed Contributions (US \$)	Cash Payments (US \$)	Bilateral Assistance (US \$)	Promissory Notes (US \$)	Outstanding Contributions (US \$)		
Australia	2,719,451	1,641,851	0	0	1,077,600	AUSTRALIA	2,719,451
Austria	1,589,409	1,636,891	0	0	(47,482)	AUSTRIA	1,589,409
Azerbaijan	215,902	0	0	0	215,902	AZERBAIJAN	215,902
Belarus	537,459	0	0	0	537,459	BELARUS	537,459
Belgium	1,851,248	0	0	0	1,851,248	BELGIUM	1,851,248
Canada	5,700,741	0	146,900	4,470,851	1,082,990	CANADA	5,700,741
Czech Republic	477,741	0	0	0	477,741	CZECH REPUBLIC	477,741
Denmark	1,318,383	1,318,383	0	0	0	DENMARK	1,318,383
Finland	1,134,636	0	225,430	0	909,206	FINLAND	1,134,636
France	11,773,570	0	381,250	0	11,392,320	FRANCE	11,773,570
Germany	16,615,295	0	107,400	16,615,295	(107,400)	GERMANY	16,615,295
Greece	698,237	698,237	0	0	0	GREECE	698,237
Hungary	257,245	257,245	0	0	0	HUNGARY	257,245
Iceland	55,124	55,124	0	0	0	ICELAND	55,124
Ireland	385,868	0	0	0	385,868	IRELAND	385,868
Israel	491,522	0	0	0	491,522	ISRAEL	491,522
Italy	9,550,235	0	0	0	9,550,235	ITALY	9,550,235
Japan	28,361,303	0	0	0	28,361,303	JAPAN	28,361,303
Liechtenstein	18,375	18,375	0	0	0	LIECHTENSTEIN	18,375
Lithuania	123,236	0	0	0	123,236	LITHUANIA	123,236
Luxembourg	128,623	128,623	0	0	0	LUXEMBOURG	128,623
Monaco	18,375	18,369	0	0	6	MONACO	18,375
Netherlands	2,916,979	0	0	0	2,916,979	NETHERLANDS	2,916,979
New Zealand	440,992	440,992	0	0	0	NEW ZEALAND	440,992
Norway	1,028,982	1,028,982	0	0	0	NORWAY	1,028,982
Poland	620,145	620,145	0	0	0	POLAND	620,145
Portugal	505,303	0	0	0	505,303	PORTUGAL	505,303
Russian Federation	8,176,728	0	0	0	8,176,728	RUSSIAN FEDERATIO	8,176,728
Slovakia	151,591	151,591	0	0	0	SLOVAKIA	151,591
Spain	4,341,016	4,341,016	0	0	0	SPAIN	4,341,016
Sweden *	2,255,491	1,804,393	0	0	451,098	SWEDEN	2,255,491
Switzerland*	2,223,335	1,800,000	0	0	423,335	SWITZERLAND	2,223,335
Tajikistan	28,997	0	0	0	28,997	TAJIKISTAN	28,997
Turkmenistan	59,718	0	0	0	59,718	TURKMENISTAN	59,718
Ukraine	2,094,712	0	0	0	2,094,712	UKRAINE	2,094,712
United Kingdom	9,766,137	0	0	9,766,137	0	UNITED KINGDOM	9,766,137
United States of America	38,833,333	2,220,000	569,000	13,880,000	22,164,333	UNITED STATES OF A	38,833,333
Uzbekistan	79,603	0	0	0	79,603		
TOTAL	157,545,040	18,180,217	1,429,980	44,732,283	93,202,560		157,465,437

* Outstanding contribution withheld for bilateral cooperation

Trust Fund For The Multilateral Fund For The Implementation of The Montreal Protocol
Status of Contributions for 1997
As at 10 November 1998

Party	Agreed Contributions (US \$)	Cash Payments (US \$)	Bilateral Assistance (US \$)	Promissory Notes (US \$)	Outstanding Contributions (US \$)
Australia	2,719,451	2,719,451	0	0	0
Austria	1,589,409	1,589,409	0	0	0
Azerbaijan	215,902	0	0	0	215,902
Belarus	537,459	0	0	0	537,459
Belgium	1,851,248	1,851,248	0	0	0
Bulgaria *	68,000	68,000	0	0	0
Canada	5,700,741	4,741,605	860,635	0	98,501
Czech Republic	376,958	376,958	0	0	0
Denmark	1,318,383	1,318,383	0	0	0
Finland	1,134,636	907,708	93,490	0	133,438
France	11,773,570	0	1,720,136	10,036,934	16,500
Germany	16,615,295	5,538,432	0	11,076,863	0
Greece	698,237	698,237	0	0	0
Hungary	257,245	257,245	0	0	0
Iceland	55,124	55,124	0	0	0
Ireland	385,868	385,868	0	0	0
Israel	491,522	367,999	0	0	123,523
Italy	9,550,235	0	0	0	9,550,235
Japan **	28,361,303	22,689,043	0	0	5,672,260
Liechtenstein	18,375	18,375	0	0	0
Luxembourg	128,623	128,623	0	0	0
Monaco	18,375	18,363	0	0	12
Netherlands	2,916,979	0	0	2,916,979	0
New Zealand	440,992	440,992	0	0	0
Norway	1,028,982	1,028,982	0	0	0
Poland	620,145	620,145	0	0	0
Portugal	505,303	505,303	0	0	0
Russian Federation	8,176,728	0	0	0	8,176,728
Slovakia	151,591	151,591	0	0	0
South Africa	592,583	592,583	0	0	0
Spain	4,341,016	4,341,016	0	0	0
Sweden	2,255,491	2,225,491	0	0	30,000
Switzerland	2,223,335	2,189,435	33,900	0	0
Turkmenistan	59,718	0	0	0	59,718
Ukraine	1,365,867	0	0	0	1,365,867
United Kingdom	9,766,137	1,627,690	0	8,138,448	0
United States of America	38,833,333	37,219,450	452,000	0	1,161,883
TOTAL	157,144,159	94,672,748	3,160,161	32,169,224	27,142,027

* Voluntary additional contribution

** Withheld for bilateral cooperation

Trust Fund For The Multilateral Fund For The Implementation of The Montreal Protocol
1991-1997 Summary Status of Contributions
As at November 1998

Party	Agreed Contributions (US \$)	Cash Payments (US \$)	Bilateral Assistance (US \$)	Promissory Notes (US \$)	Outstanding Contributions (US \$)
Australia	14,889,293	14,142,365	746,928	0	0
Austria *	7,801,649	7,669,859	116,628	0	15,162
Azerbaijan	279,084	0	0	0	279,084
Belarus	1,073,829	0	0	0	1,073,829
Belgium	10,439,537	10,439,537	0	0	0
Brunei Darussalam	0	0	0	0	0
Bulgaria	897,207	897,207	0	0	0
Canada	30,648,861	27,503,242	3,047,118	0	98,501
Cyprus	148,670	148,670	0	0	0
Czech Republic	3,226,531	3,226,531	0	0	0
Denmark	6,717,981	6,512,981	205,000	0	0
Finland	5,709,270	5,378,902	196,930	0	133,438
France	60,371,664	33,456,818	3,308,239	19,530,613	4,075,994
Georgia	0	0	0	0	0
Germany	89,030,762	71,406,301	1,355,296	16,269,165	0
Greece	3,636,581	3,636,581	0	0	0
Hungary	1,678,170	1,678,170	0	0	0
Iceland	296,191	296,191	0	0	0
Ireland	1,884,522	1,884,522	0	0	0
Israel	2,066,258	1,942,735	0	0	123,523
Italy	43,592,742	28,644,156	0	0	14,948,586
Japan	126,862,345	121,190,085	0	0	5,672,260
Kuwait	286,549	286,349	0	0	200
Latvia	0	0	0	0	0
Liechtenstein	98,731	98,731	0	0	0
Lithuania	0	0	0	0	0
Luxembourg	628,175	628,175	0	0	0
Malta	28,052	28,052	0	0	0
Monaco	78,162	78,150	0	0	12
Netherlands	15,343,665	12,426,686	0	2,916,979	0
New Zealand	2,369,528	2,369,528	0	0	0
Norway	5,465,964	5,465,964	0	0	0
Panama	16,915	16,915	0	0	0
Poland	1,095,069	1,093,463	0	0	1,606
Portugal	2,213,583	2,213,583	0	0	0
Russian Federation	62,990,339	0	0	0	62,990,339
Singapore	531,221	459,245	71,976	0	0
Slovakia	1,107,963	1,107,963	0	0	0
Slovenia	61,290	61,263	0	0	27
South Africa	3,793,691	3,763,691	30,000	0	0
Spain	20,873,441	20,873,441	0	0	0
Sweden	11,526,906	11,496,906	0	0	30,000
Switzerland	11,339,418	11,062,918	276,500	0	0
Turkmenistan	116,321	0	0	0	116,321
Ukraine	2,791,263	785,600	0	0	2,005,663
United Arab Emirates	559,639	559,639	0	0	0
United Kingdom	49,862,812	37,346,011	0	12,516,802	0
United States of America	212,584,903	200,674,608	10,748,412	0	1,161,883
Uzbekistan	0	0	0	0	0
SUB-TOTAL	817,014,747	652,951,733	20,103,027	51,233,558	92,726,429
Disputed Contributions **	8,098,267	0	0	0	8,098,267
TOTAL	825,113,014	652,951,733	20,103,027	51,233,558	100,824,696

* Outstanding contribution wholly or partially withheld for bilateral cooperation

** In this table, the amounts disputed by France, Germany, Italy, Japan and the United Kingdom have been deducted from their agreed 1996 contributions and are shown here as an aggregate total only.

Trust Fund For The Multilateral Fund For The Implementation of The Montreal Protocol
1994-1996 Summary Status of Contributions
As at 10 November 1998

Party	Agreed Contributions (US \$)	Cash Payments (US \$)	Bilateral Assistance (US \$)	Promissory Notes (US \$)	Outstanding Contributions (US \$)
Australia	7,845,588	7,142,371	703,217	0	0
Austria *	4,123,053	3,991,263	116,628	0	15,162
Azerbaijan	63182	0	0	0	63,182
Belarus	160,066	0	0	0	160,066
Belgium	5,452,741	5,452,741	0	0	0
Brunei Darussalam	0	0	0	0	0
Bulgaria	529,218	529,218	0	0	0
Canada	16,253,343	14,900,193	1,353,150	0	0
Cyprus	122,023	122,023	0	0	0
Czech Republic	1,918,089	1,918,089	0	0	0
Denmark	3,517,291	3,312,291	205,000	0	0
Finland	3,064,031	2,960,591	103,440	0	0
France	31,398,558	16,257,282	1,588,103	9,493,679	4,059,494
Georgia	0	0	0	0	0
Germany	46,731,522	40,202,302	1,336,918	5,192,302	0
Greece	1,882,874	1,882,874	0	0	0
Hungary	871,800	871,800	0	0	0
Iceland	156,911	156,911	0	0	0
Ireland	993,714	993,714	0	0	0
Israel	1,268,293	1,268,293	0	0	0
Italy	22,449,969	17,051,618	0	0	5,398,351
Japan	65,152,008	65,152,008	0	0	0
Kuwait	0	0	0	0	0
Latvia	0	0	0	0	0
Liechtenstein	52,304	52,304	0	0	0
Lithuania	0	0	0	0	0
Luxembourg	331,238	331,238	0	0	0
Malta	0	0	0	0	0
Monaco	52,304	52,304	0	0	0
Netherlands	7,997,927	7,997,927	0	0	0
New Zealand	1,255,284	1,255,284	0	0	0
Norway	2,894,111	2,894,111	0	0	0
Panama	16915	16,915	0	0	0
Poland	1,606	0	0	0	1,606
Portugal	1,176,693	1,176,693	0	0	0
Russian Federation	31,159,609	0	0	0	31,159,609
Singapore	209,324	169,324	40,000	0	0
Slovakia	597,218	597,218	0	0	0
Slovenia	61290	0	0	0	61,290
South Africa	1,992,053	1,962,053	30,000	0	0
Spain	11,022,275	11,022,275	0	0	0
Sweden	6,010,335	6,010,335	0	0	0
Switzerland	5,979,856	5,737,256	242,600	0	0
Turkmenistan	56603	0	0	0	56,603
Ukraine	0	0	0	0	0
United Arab Emirates	0	0	0	0	0
United Kingdom	26,270,127	21,891,773	0	4,378,354	0
United States of America	113,750,001	107,015,699	6,734,302	0	0
Uzbekistan	0	0	0	0	0
SUB-TOTAL	424,841,347	352,348,291	12,453,358	19,064,335	40,975,363
Disputed Contributions **	8,098,267	0	0	0	8,098,267
TOTAL	432,939,614	352,348,291	12,453,358	19,064,335	49,073,630

* Outstanding Contributions withheld for bilateral cooperation;

** In this table, the amounts disputed by France, Germany, Italy, Japan and the United Kingdom have been deducted from their agreed 1996 contributions and are shown here as an aggregate total only.

Trust Fund For The Multilateral Fund For The Implementation of The Montreal Protocol
 1991-1993 Summary Status of Contributions
 As at 10 November 1998

Party	Agreed Contributions (US \$)	Cash Payments (US \$)	Bilateral Assistance (US \$)	Promissory Notes (US \$)	Outstanding Contributions (US \$)
Australia	4,324,254	4,280,543	43,711	0	0
Austria	2,089,187	2,089,187	0	0	0
Azerbaijan	0	0	0	0	0
Belarus	376,304	0	0	0	376,304
Belgium	3,135,548	3,135,548	0	0	0
Brunei Darussalam	0	0	0	0	0
Bulgaria	299,989	299,989	0	0	0
Canada	8,694,777	7,861,444	833,333	0	0
Cyprus	26,647	26,647	0	0	0
Czech Republic	931,484	931,484	0	0	0
Denmark	1,882,307	1,882,307	0	0	0
Finland	1,510,603	1,510,603	0	0	0
France	17,199,536	17,199,536	0	0	0
Georgia	0	0	0	0	0
Germany	25,683,945	25,665,567	18,378	0	0
Greece	1,055,470	1,055,470	0	0	0
Hungary	549,125	549,125	0	0	0
Iceland	84,156	84,156	0	0	0
Ireland	504,940	504,940	0	0	0
Israel	306,443	306,443	0	0	0
Italy	11,592,538	11,592,538	0	0	0
Japan	33,349,034	33,349,034	0	0	0
Kuwait	286,549	286,349	0	0	200
Latvia	0	0	0	0	0
Liechtenstein	28,052	28,052	0	0	0
Lithuania	0	0	0	0	0
Luxembourg	168,314	168,314	0	0	0
Malta	28,052	28,052	0	0	0
Monaco	7,483	7,483	0	0	0
Netherlands	4,428,759	4,428,759	0	0	0
New Zealand	673,252	673,252	0	0	0
Norway	1,542,871	1,542,871	0	0	0
Panama	0	0	0	0	0
Poland	473,318	473,318	0	0	0
Portugal	531,587	531,587	0	0	0
Russian Federation	23,654,002	0	0	0	23,654,002
Singapore	321,897	289,921	31,976	0	0
Slovakia	359,154	359,154	0	0	0
Slovenia	0	0	0	0	0
South Africa	1,209,055	1,209,055	0	0	0
Spain	5,510,150	5,510,150	0	0	0
Sweden	3,261,080	3,261,080	0	0	0
Switzerland	3,136,227	3,136,227	0	0	0
Turkmenistan	0	0	0	0	0
Ukraine	1,425,396	785,600	0	0	639,796
United Arab Emirates	559,639	559,639	0	0	0
United Kingdom	13,826,548	13,826,548	0	0	0
United States of America	60,001,569	56,439,459	3,562,110	0	0
Uzbekistan	0	0	0	0	0
TOTAL	235,029,241	205,869,431	4,489,508	0	24,670,302

BUDGET POUR LE SECRÉTARIAT DU FONDS POUR 1999

Budget Exprimé en dollars US

Approuvé	Approuvé	Proposé
1998	1999	1999

10 RUBRIQUE DU PERSONNEL

1100	Personnel des projets (Titre et grade)				
01	Chef du Secrétariat	D. 2	115,000	116,190	123,500
02	Chef adjoint (Coopération économique)	P. 5	100,000	101,040	110,000
03	Chef adjoint (Coopération technique)	P. 5	100,000	101,040	110,000
04	Administrateur, Affaires économiques	P. 4	90,000	90,940	92,700
05	Administrateur, Affaires environnementales	P. 4	90,000	90,940	92,700
06	Administrateur, Gestion de projets	P. 4	90,000	90,940	92,700
07	Administrateur, Gestion de projets	P. 4	90,000	90,940	92,700
08	Administrateur adjoint, Information	P. 2	75,000	75,790	75,000
09	Administrateur, Administration et gestion des Fonds	P. 4	90,000	90,940	92,700
10	Administrateur, Surveillance évaluation		100,000	101,000	110,000
1199	Total partiel		940,000	949,760	992,000
1200	Consultants				
01	Évaluation de projets, etc.		150,000	-	150,000
1299	Total partiel		150,000	-	150,000
1300	Personnel d'appui administratif				
01	Assistant administratif	G.8	42,000	42,860	42,860
02	Assistant, Services de conférence	G.7	40,000	40,860	40,860
03	Assistant, Programme	G.8	42,000	42,860	42,860
04	Secrétaire (Chef adjoint CE)	G.6	35,000	35,740	35,740
05	Secrétaire (Chef adjoint CT)	G.6	35,000	35,740	35,740
06	Secrétaire (pour 2 administrateurs de programme)	G.6	35,000	35,740	35,740
07	Secrétaire (pour 2 administrateurs de programme)	G.6	35,000	35,740	35,740
08	Secrétaire	G.5	30,000	30,620	30,620
09	Commis à l'enregistrement	G.4	24,000	24,480	24,480
	Total partiel		318,000	324,640	324,640

Budget Exprimé en dollars US

Approuvé 1998	Approuvé 1999	Proposé 1999
------------------	------------------	-----------------

1320	Dépenses Afférentes aux Services de conférence			
21	Comité exécutif - 3 réunions en 1999 1/	-	-	400,000
22	Réunions de Sous-Comités: 6 réunions en 1999	-	-	90,000
26	24ème Réunion du Comité exécutif	100,000	-	
27	25ème Réunion du Comité exécutif	100,000	-	
28	26ème Réunion du Comité exécutif	120,000	-	
29	27ème Réunion du Comité exécutif 2/	100,000	-	
32	Réunions de Sous-Comités	45,000	-	
	Total partiel	465,000	-	490,000
1399	Total partiel : Appui administratif	783,000	324,640	814,640
1600	Déplacement d'affaires officiels du personnel			
01	Dépenses de missions	120,000	-	140,000
19	Total de la rubrique	1,993,000	1,274,400	2,096,640
20	RUBRIQUE DES SOUS-TRAITANCES			
2100	Sous-traitance avec des agences de l'ONU			
01	Matériel d'information	30,000	-	30,000
02	Imprimés divers		-	-
29	Total de la rubrique	30,000	-	30,000

1/: Inclue provision pour la tenue d'une réunion à l'extérieur de Montréal avec la réunion de parties contractantes;

2/: Provisoire, découlant de la Décision 23/10; fonds non-utilisée;

Budget Exprimé en dollars US

		Approuvé	Approuvé	Proposé
		1998	1999	1999
30	RUBRIQUE PARTICIPATION AUX RÉUNIONS			
3300	Coût de déplacement des délégués des pays visé à l'art. 5			
01	Déplacement du Président et/ou du Vice-président	30,000	-	30,000
02	Réunions de Sous-Comités	40,000		51,000
03	Réunions de Comités exécutif			174,000
04	Réunions de groupes informales 1/	30,000		30,000
07	24ème Comité exécutif	75,000	-	-
08	25ème Comité exécutif	75,000	-	-
09	26ème Comité exécutif	75,000	-	-
10	27ème Comité exécutif 2/	75,000	-	-
39	Total de la rubrique	400,000	-	285,000
40	RUBRIQUE MATERIEL			
4100	Matériel fongible			
01	Fourniture de bureau, etc.	10,000	-	15,000
02	Logiciels et ordinateurs fongibles	10,000	-	20,000
4199	Total partiel	20,000	-	35,000
4200	Matériel non-fongible			
01	Ordinateurs, imprimantes, etc.	20,000	-	40,000
4299	Total partiel	20,000	-	40,000
4300	Location des espaces			
01	Location des espaces de bureaux	264,000	264,000	296,000
4399	Total partiel	264,000	264,000	296,000
49	Total de la rubrique	304,000	264,000	371,000

1/: Provisoire, découlant de la Décision 23/10, pour les réunions du sous-groupe de sector de la production;

2/: Provisoire, découlant de la Décision 23/10; fonds non-utilisée;

Budget Exprimé en dollars US

		Approuvé	Approuvé	Proposé
		1998	1999	1999
50	RUBRIQUE DIVERS			
5100	Exploitation et entretien du matériel			
	01 Entretien du matériel, etc.	8,000	-	8,000
	02 Entretien des bureaux	6,000	-	6,000
	03 Location de matériel informatique	-	-	12,000
	04 Location de photocopieurs	7,000	-	12,000
	05 Location de matériel de télécommunication	11,000	-	8,000
5199	Total partiel	32,000	-	46,000
5200	Frais d'établissement des rapports			
	01 Réunions du Comité exécutif	-	-	20,000
	02 Rapports (autres)	20,000	-	-
5299	Total partiel	20,000	-	20,000
5300	Frais divers			
	01 Communications	30,000	-	40,000
	02 Frêt (expédition de documents)	20,000	-	20,000
	03 Frais de banque	5,000	-	5,000
	05 Formation du personnel	50,000	-	39,300
5399	Total partiel	105,000	-	104,300
5400	Réceptions			
	01 Réceptions officielles	7,000	-	10,000
5499	Total partiel	7,000	-	10,000
59	Total de la Rubrique	164,000	-	180,300
99	TOTAL	2,891,000	1,538,400	2,962,940
	Coûts de soutien des Programmes (13%) (aux lignes budgétaires 11 et 13.01 à 13.09)	163,540	165,672	171,163
Less	Moins coûts au Gouvernement du Canada	(400,000)	(400,000)	(400,000)
COÛT TOTAL AU FONDS MULTILATÉRAL		2,654,540	1,304,072	2,734,104

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (SUS)			C.E. (\$US/kg)
			Projet	Appui	Total	
ALGÉRIE						
MOUSSE						
Flexible						
Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de chlorure de méthylène dans la fabrication de réfrigérateurs à ETS Maghreb Mousse	ONUDI	24.0	\$96,492	\$12,544	\$109,036	4.02
RÉFRIGÉRATION						
Domestique						
Remplacement du CFC-12 par le HFC-134a dans la fabrication de réfrigérateurs domestiques à Enapem	ONUDI	12.8	\$167,332	\$21,753	\$189,085	13.07
Total pour Algérie		36.8	\$263,824	\$34,297	\$298,121	
ANTIGUA-ET-BARBUDA						
RÉFRIGÉRATION						
Récupération/recyclage						
Plan de gestion de frigorigènes: formation des instructeurs en bonnes pratiques de gestion de frigorigènes	Canada		\$47,460		\$47,460	
Plan de gestion de frigorigènes: Formation d'agents de douane	Canada		\$42,940		\$42,940	
Mise en oeuvre du plan de gestion des frigorigènes	Canada		\$34,000		\$34,000	
<i>Le Secrétariat du Fonds recommande d'inviter le Gouvernement du Canada à ne pas procéder au décaissement des fonds approuvés pour le programme de récupération et de recyclage à Antigua-et-Barbuda tant que les mesures connexes nécessaires au succès de la mise en œuvre ne sont ou ne seront pas en place au préalable, à l'instar des autres projets similaires approuvés précédemment par le Comité exécutif.</i>						
DIVERS						
Renforcement des institutions						
Renforcement des institutions	PNUE		\$36,000	\$4,680	\$40,680	
Total pour Antigua-et-Barbuda			\$160,400	\$4,680	\$165,080	
ARGENTINE						
MOUSSE						
Rigide						
Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide (vaporisateur) à Comenco	PNUD	31.2	\$210,150	\$27,320	\$237,470	6.74

LISTE DES PROJETS ET ACTIVITES APPROUVES POUR FINANCEMENT

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (SUS)			C.E. (SUS/kg)
			Projet	Appui	Total	
FUMIGÈNES						
Bromure de méthyle						
Projet de démonstration et de formation sur les solutions de recharge viables, dissémination de l'information et élaboration d'un plan national pour l'élimination du bromure de méthyle dans le secteur du tabac en Argentine	PNUD		\$273,350	\$35,536	\$308,886	
HALONS						
Gestion des stocks						
Programme national de gestion des halons visant à éliminer l'utilisation de halon 1301 dans les nouvelles applications et à gérer le halon 1301 récupéré	Banque mondial	200.0	\$290,620	\$37,781	\$328,401	1.45
Total pour Argentine		231.2	\$774,120	\$100,636	\$874,756	
BAHREÏN						
RÉFRIGÉRATION						
Récupération/recyclage						
PGF: Formation de douanes	PNUE		\$30,000	\$3,900	\$33,900	
PGF: Programme de formation des instructeurs dans le secteur de la réfrigération	PNUE		\$45,000	\$5,850	\$50,850	
Total pour Bahreïn			\$75,000	\$9,750	\$84,750	
BARBADE						
DIVERS						
Renforcement des institutions						
Prorogation du programme de renforcement des institutions	PNUE		\$90,000	\$11,700	\$101,700	
Total pour Barbade			\$90,000	\$11,700	\$101,700	
BOLIVIE						
DIVERS						
Renforcement des institutions						
Prorogation du programme de renforcement des institutions	PNUE		\$60,670	\$7,887	\$68,557	
Total pour Bolivie			\$60,670	\$7,887	\$68,557	

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (SUS)			C.E. (SUS/kg)
			Projet	Appui	Total	
BOTSWANA						
RÉFRIGÉRATION						
Récupération/recyclage						
Plan de gestion de frigorigènes	Allemagne		\$70,375		\$70,375	
<i>Le Gouvernement de l'Allemagne sera invité à ne pas procéder au décaissement des fonds approuvés pour les programmes de récupération et de recyclage du Botswana tant que les mesures connexes nécessaires au succès de la mise en oeuvre n'auront pas été mises en place ou ne le seront pas avant le début de la mise en oeuvre, comme cela a été le cas pour des projets similaires approuvés antérieurement par le Comité exécutif.</i>						
Total pour Botswana			\$70,375		\$70,375	
BRÉSIL						
MOUSSE						
Rigide						
Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication de panneaux isolants à Cunha	PNUD	9.1	\$70,100	\$9,113	\$79,213	7.70
Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication de panneaux isolants à P.F.I.	PNUD	8.2	\$64,200	\$8,346	\$72,546	7.83
Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication de panneaux isolants à Isoblock	PNUD	13.6	\$106,500	\$13,845	\$120,345	7.83
Multiplés sous-secteurs						
Élim. du CFC-11 par la recon. à une tech. à base de CFC-11 dans la fab. de comp. de meub. en mousse souple à pel. externe intég. et à une techn. à base de chlor. de méthylène et additifs dans la fab. de blocs de mousse de polyuréthane souple à Cantegril	PNUD	27.1	\$154,740	\$20,116	\$174,856	9.27
<i>La subvention approuvée est constituée de 112 140 \$US et de 42 600 \$US pour la reconversion de la production de mousse souple boxfoam et de la production de mousse à peau intégrale/souple moulée, respectivement.</i>						
RÉFRIGÉRATION						
Commerciale						
Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de HCFC-141 et élimination du CFC-12 par la reconversion à une technologie à base de HFC-134a dans la fabrication de petits congélateurs et de refroidisseurs commerciaux à Beber	PNUD	9.5	\$144,500	\$18,785	\$163,285	15.21
Total pour Brésil			67.5	\$540,040	\$70,205	\$610,245

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (SUS)			C.E. (SUS/kg)
			Projet	Appui	Total	
BRUNÉI DARUSSALAM						
DIVERS						
Renforcement des institutions						
Établissement d'un bureau national de l'ozone à Brunei	PNUE		\$80,000	\$10,400	\$90,400	
Total pour Brunéi Darussalam			\$80,000	\$10,400	\$90,400	
BURUNDI						
RÉFRIGÉRATION						
Récupération/recyclage						
Surveillance des activités comprises dans le PGF	PNUD		\$10,450	\$1,359	\$11,809	
Plan de gestion de frigorigènes: Formation de techniciens en bonnes pratiques de gestion	PNUE		\$50,000	\$6,500	\$56,500	
Plan de gestion de frigorigènes: Formation d'agents de douane	PNUE		\$30,000	\$3,900	\$33,900	
Mise en oeuvre d'un programme national de récupération et de recyclage des frigorigènes <i>PNUE sera invité à ne pas procéder au décaissement des fonds approuvés pour les programmes de récupération et de recyclage du Burundi tant que les mesures connexes nécessaires au succès de la mise en oeuvre n'auront pas été mises en place ou ne le seront pas avant le début de la mise en oeuvre, comme cela a été le cas pour des projets similaires approuvés antérieurement par le Comité exécutif.</i>	PNUD	5.4	\$119,577	\$15,545	\$135,122	22.14
DIVERS						
Renforcement des institutions						
Renforcement des institutions	PNUE		\$66,000	\$8,580	\$74,580	
Total pour Burundi			5.4	\$276,027	\$35,884	\$311,911
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE						
DIVERS						
Renforcement des institutions						
Prorogation du programme de renforcement des institutions	PNUE		\$30,400	\$3,952	\$34,352	
Total pour République centrafricaine			\$30,400	\$3,952	\$34,352	

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (SUS)		C.E. (SUS/kg)	
			Projet	Appui Total		
CHILI						
Programme de mise en oeuvre du Protocole de Montréal, phase II, 2e tranche	Banque mondiale	270.0	\$2,800,000	\$318,000	\$3,118,000	10.37
<i>Le rapport de coût-efficacité global des projets de mousse rigide financés au titre du programme serait établi à 5,77 \$, soit le taux moyen des projets de la Banque dans ce secteur, et aucun projet de ce secteur n'aurait un rapport de coût-efficacité supérieur à 7,04 \$/kg, c'est-à-dire 90% du seuil convenu par le Comité exécutif; pour le secteur de la réfrigération domestique, le rapport de coût-efficacité global des projets financés serait de 7,13 \$/kg et 9,73 \$ pour la reconversion à la technologie à base d'hydrocarbures, et aucun projet de ce secteur n'aurait un rapport de coût-efficacité supérieur à 12,38 \$/kg, c'est-à-dire 90% du seuil convenu par le Comité exécutif pour ce secteur.</i>						
Total pour Chili		270.0	\$2,800,000	\$318,000	\$3,118,000	
CHINE						
MOUSSE						
Rigide						
Reconversion de panneaux d'isolation en mousse PU pour réfrigérateurs afin de remplacer le CFC-11 par du N-pentane comme agent de gonflage à Zhenjiang Radio Factory	PNUD	120.5	\$617,860	\$77,965	\$695,825	5.13
Reconversion de la production de plaques de mousse PU souple à la technologie à base de DCL à Ningbo Yongling Rubber & Plastic Co.	PNUD	72.0	\$448,560	\$58,313	\$506,873	6.23
Reconversion au HCFC-141b de la production de mousse PU rigide et vaporisée à Daqing Petroleum Organization Bureau	PNUD	167.8	\$1,124,560	\$133,702	\$1,258,262	6.70
Reconversion au HCFC-141b de la production de panneaux sandwich en mousse PU et de mousse «versée-sur-place» à Kaifeng Air Separation Group Ltd (KFAS)	PNUD	68.2	\$534,090	\$68,750	\$602,840	7.83
Reconversion au HCFC-141b de la production de panneaux sandwich en mousse PU et de mousse «versée-sur-place» à Guangdong Commercial Refrigeration Equipment Co. (GCREC)	PNUD	60.3	\$472,150	\$61,380	\$533,530	7.83
Reconversion au HCFC-141b de la production de mousse PU rigide et «versée-sur-place» à Corrosionproof & Insulation Co., Ltd.	PNUD	99.1	\$776,110	\$95,372	\$871,482	7.83
Reconversion au cyclopentane de la production de tuyaux de chauffage isolés à la mousse PU à Tianjin Pipeline Engineering Group Co. Ltd.	PNUD	80.0	\$626,400	\$78,904	\$705,304	7.83

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (SUS)			C.E. (SUS/kg)
			Projet	Appui	Total	
Polystyrène et/ou polyéthylène						
Reconversion de la production de panneaux de mousse PU d'isolation pour réfrigérateurs afin de remplacer le CFC-11 par du pentane comme agent de gonflage à Foshan Refrigeration Equipment General Factory	Banque mondiale	120.3	\$743,500	\$91,785	\$835,285	6.18
HALONS						
Programme annuel dans le secteur des halons pour 1999	Banque mondiale	5,370.0	\$9,700,000	\$1,077,000	\$10,777,000	0.87
<i>La Banque mondiale a été invitée à donner des détails sur l'usage des coûts d'administration approuvés dans la première tranche.</i>						
<i>Note : 5 826 tonnes ODP à éliminer de la production de halons</i>						
RÉFRIGÉRATION						
Domestique						
Reconversion de l'usine de compresseurs Hangli Refrigeration Ltd. de Hangzhou, pour remplacer le CFC-12 par de l'isobutane	ONUDI		\$861,000	\$104,710	\$965,710	
Remplacement du CFC-11 par du HCFC-141b comme agent de gonflage et du CFC-12 par du HFC-134a dans la production de réfrigérateurs/congélateurs domestiques à Beijing Freezing Equipment Factory	ONUDI	35.3	\$280,901	\$36,517	\$317,418	7.97
MAC						
Plan sectoriel pour les MAC	Banque mondiale		\$7,700,000	\$857,000	\$8,557,000	
<i>Approuvé, étant entendu que la Chine s'était engagée à respecter l'échéance du 31 décembre 2001 pour l'élimination progressive de CFC dans la nouvelle production de MAC.</i>						
DIVERS						
Renforcement des institutions						
Renforcement des institutions pour l'élimination d'ODS sous le Protocole de Montréal - Phase III	PNUD		\$300,000	\$39,000	\$339,000	
Total pour Chine		6,193.5	\$24,185,131	\$2,780,397	\$26,965,528	
COLOMBIE						
MOUSSE						
Rigide						
Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide à Friotermica S.A.	Banque mondiale	8.6	\$67,338	\$8,754	\$76,092	7.83
Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de HCFC-22 dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide à Master Cooler & Cia Ltda.	Banque mondiale	9.1	\$70,862	\$9,212	\$80,074	7.83

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (SUS)			C.E. (SUS/kg)
			Projet	Appui	Total	
Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide à Indufrio	Banque mondiale	9.7	\$75,548	\$9,821	\$85,369	7.83
Élimination du CFC-11 dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide par la reconversion à une technologie à base de HCFC-141b à Daniel J. Fernandez & Cia. Ltda.	Banque mondiale	22.2	\$173,822	\$22,597	\$196,419	7.83
FUMIGÈNES						
Bromure de méthyle						
Projet de démonstration sur les solutions de rechange au bromure de méthyle dans la culture des bananes	ONUDI		\$123,200	\$16,016	\$139,216	
Total pour Colombie		49.5	\$510,770	\$66,400	\$577,170	
CÔTE D'IVOIRE						
DIVERS						
Renforcement des institutions						
Prorogation du programme de renforcement des institutions	PNUE		\$81,800	\$10,634	\$92,434	
Total pour Côte D'Ivoire			\$81,800	\$10,634	\$92,434	
CUBA						
FUMIGÈNES						
Bromure de méthyle						
Élimination du bromure de méthyle dans le secteur du tabac	ONUDI	48.0	\$1,673,324	\$194,066	\$1,867,390	34.86
<i>L'agence d'exécution a été invitée à s'entretenir avec le Gouvernement de Cuba pour déterminer la possibilité de réaliser le projet dans un délai inférieur à quatre ans.</i>						
DIVERS						
Renforcement des institutions						
Prorogation du programme de renforcement des institutions	PNUD		\$114,666	\$14,907	\$129,573	
Total pour Cuba		48.0	\$1,787,990	\$208,972	\$1,996,962	
DOMINICA						
RÉFRIGÉRATION						
Récupération/recyclage						
Plan de gestion de frigorigènes: Formation de douanes	PNUE		\$15,000	\$1,950	\$16,950	
Plan de gestion de frigorigènes: Formation des formateurs en bonnes pratiques de gestion de frigorigènes	PNUE		\$20,000	\$2,600	\$22,600	

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (SUS)		C.E. (SUS/kg)	
			Projet	Appui		Total
DIVERS						
Renforcement des institutions						
Projet de renforcement des institutions	PNUE		\$30,000	\$3,900	\$33,900	
Total pour Dominica			\$65,000	\$8,450	\$73,450	
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE						
FUMIGÈNES						
Bromure de méthyle						
Projet de démons. : sol. de rechange au brom. de méth. : pasteur. des sols (vapeur), cul. en milieu non pédologique, solarisation avec bio-fum. et de faibles doses de prod. chim.; toutes utilisées dans le cadre d'un prog. de gest. intégrée des parasites	ONUDI		\$324,500	\$42,185	\$366,685	
Total pour République dominicaine			\$324,500	\$42,185	\$366,685	
ÉQUATEUR						
MOUSSE						
Flexible						
Élimination du CFC-11 dans la production de mousses souples par la reconversion au chlorure de méthylène d'une usine de pièces d'automobile et d'ameublement appartenant à Elasto S.A.	Banque mondial	32.0	\$187,286	\$24,347	\$211,633 5.85	
FUMIGÈNES						
Bromure de méthyle						
Projet de démonstration de solutions de rechange au bromure de méthyle pour le traitement des sols en horticulture	Banque mondial		\$244,244	\$31,752	\$275,996	
RÉFRIGÉRATION						
Domestique						
Remplacement du frigorigène à base de CFC-12 par du HFC-134a à une usine de réfrigérateurs domestiques appartenant à Indurama S.A.	Banque mondial	28.4	\$174,792	\$22,723	\$197,515 10.22	
Remplacement du frigorigène à base de CFC-12 par du HFC-134a à une usine de réfrigérateurs domestiques appartenant à Ecuatoriana de Artefactos S.A. (ECASA)	Banque mondial	15.7	\$188,545	\$24,511	\$213,056 13.76	
Total pour Équateur			76.1	\$794,867	\$103,333	\$898,200
ÉGYPTE						
FUMIGÈNES						
Bromure de méthyle						
Application de solutions de rechange au bromure de méthyle pour l'entreposage de céréales	Allemagne		\$297,000		\$297,000	
Projet de démonstration - quatre solutions de rechange à l'utilisation du bromure de méthyle en horticulture (fraises, tomates, cucurbitacées)	Allemagne		\$308,000		\$308,000	

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (SUS)			C.E. (SUS/kg)
			Projet	Appui	Total	
Total pour Égypte			\$605,000		\$605,000	
ÉTHIOPIE						
RÉFRIGÉRATION						
Récupération/recyclage						
Plan de gestion de frigorigènes	Allemagne		\$20,000		\$20,000	
Total pour Éthiopie			\$20,000		\$20,000	
GABON						
RÉFRIGÉRATION						
Récupération/recyclage						
PGF: Formation d'agents de douane	PNUE		\$31,000	\$4,030	\$35,030	
Suivi des activités incluses dans le PGF	PNUD		\$12,100	\$1,573	\$13,673	
Mise en oeuvre d'un programme national de récupération et de recyclage des frigorigènes	PNUD		\$232,470	\$30,221	\$262,691	
<i>Le PNUD sera invité à ne pas procéder au décaissement des fonds approuvés pour les programmes de récupération et de recyclage du Gabon tant que les mesures connexes nécessaires au succès de la mise en oeuvre n'auront pas été mises en place ou ne le seront pas avant le début de la mise en oeuvre, comme cela a été le cas pour des projets similaires approuvés antérieurement par le Comité exécutif.</i>						
PGF: Programme de formation des instructeurs dans le secteur de la réfrigération	PNUE		\$45,000	\$5,850	\$50,850	
Total pour Gabon			\$320,570	\$41,674	\$362,244	
GHANA						
DIVERS						
Renforcement des institutions						
Prorogation du programme de renforcement des institutions	PNUD		\$107,000	\$13,910	\$120,910	
Total pour Ghana			\$107,000	\$13,910	\$120,910	
INDE						
MOUSSE						
Rigide						
Élimination des CFC par la reconversion à des systèmes à base de HCFC-141b (et partiellement aqueux) dans la production de contenants isothermiques en mousse de polyuréthane rigide à National Flask Industries Ltd.	PNUD	36.9	\$203,870	\$26,503	\$230,373	5.52

LISTE DES PROJETS ET ACTIVITES APPROUVEES POUR FINANCEMENT

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (\$US)		C.E. (\$US/kg)
			Projet	Appui Total	
Élimination des CFC par la reconversion à des systèmes à base de HCFC-141b (et partiellement aqueux) dans la production d'articles d'isolation en mousse de polyuréthane rigide à Sintex Industries Ltd.	PNUD	10.9	\$62,980	\$8,187	\$71,167 5.79
Élimination des CFC par la reconversion à des systèmes à base de HCFC-141b (et partiellement aqueux) dans la production de contenants isothermiques en mousse de polyuréthane rigide à Jayson Industries	PNUD	12.9	\$88,900	\$11,557	\$100,457 6.89
Élimination des CFC par la reconversion à des systèmes à base de HCFC-141b (et partiellement aqueux) dans la production d'articles d'isolation en mousse de polyuréthane rigide à Duab International	PNUD	13.4	\$104,490	\$13,584	\$118,074 7.83
Élimination des CFC par la reconversion à des systèmes à base de HCFC-141b (et partiellement aqueux) dans la production de contenants isothermiques en mousse de polyuréthane rigide à Jaypee Technoplast P. Ltd.	PNUD	20.0	\$139,860	\$18,182	\$158,042 7.83
Élimination du CFC-11 par la reconversion à la technologie à base de HCFC-141b pour la production d'articles d'isolation en mousse de polyuréthane rigide, à Galaxy FRP P. Ltd.	PNUD	18.5	\$144,808	\$18,825	\$163,633 7.83
Élimination des CFC par la reconversion à des systèmes à base de HCFC-141b (et partiellement aqueux) dans la production de contenants isothermiques en mousse de polyuréthane rigide à Ajay Corrugating & Plastics P. Ltd.	PNUD	10.3	\$80,805	\$10,505	\$91,310 7.83
Élimination de CFC par la reconversion à des systèmes à base de HCFC-141b (et partiellement aqueux) dans la production de mousse de polyuréthane rigide à Puff Insulators	PNUD	10.6	\$83,150	\$10,810	\$93,960 7.83
Multiples sous-secteurs					
Élim. du CFC-11 par la reconv. à la tech. à base de HCFC-141b pour la prod. de mousse de polyuréth. rig. et d'art. en mousse à peau intég., et aux méth. de gonflage à l'eau pour la prod. de mousse de polyuréth. souple moulée, à Joti Foam Products P. Ltd	PNUD	37.5	\$174,290	\$22,658	\$196,948 5.83
SOLVANTS					
CFC-113					
Reconversion des procédés de nettoyage et de revêtement de précision à des technologies de nettoyage thermique et de revêtement par des solvants sans ODS à Lal Malhotra & Sons Ltd.	ONUDI	16.0	\$308,899	\$40,157	\$349,056 19.30
Total pour Inde		187.0	\$1,392,052	\$180,967	\$1,573,019

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (\$US)			C.E. (\$US/kg)
			Projet	Appui	Total	
INDONÉSIE						
MOUSSE						
Rigide						
Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide à Mentari Adi Fayar	PNUD	22.4	\$111,517	\$14,497	\$126,014	4.98
Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication d'isolant à vaporiser en mousse de polyuréthane rigide à PT Karoseri Laksana	PNUD	21.3	\$122,885	\$15,975	\$138,860	5.78
Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication d'isolant à vaporiser en mousse de polyuréthane rigide à PT Mekar Armada Jaya	PNUD	24.9	\$149,357	\$19,416	\$168,773	5.99
Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication d'isolant à vaporiser en mousse de polyuréthane rigide à PT Karoseri Trisakti	PNUD	11.1	\$80,037	\$10,405	\$90,442	7.22
Élimination du CFC-11 par la reconversion au HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide (panneaux) à Irama Sejuk Santosa	PNUD	7.0	\$54,800	\$7,124	\$61,924	7.83
Élimination du CFC-11 par la reconversion au HCFC-141b dans la fabrication de panneaux isolés à P.T. Panendra Sejati	PNUD	20.0	\$156,600	\$20,358	\$176,958	7.83
Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication de produits isolants en mousse de polyuréthane rigide à PT Hanaria Indah	PNUD	12.9	\$101,352	\$13,176	\$114,528	7.83
Élimination du CFC-11 par la reconversion au HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide à Indoklima Sarana Engineering	PNUD	27.1	\$212,193	\$27,585	\$239,778	7.83
Élimination du CFC-11 par la reconversion au HCFC-141b dans la fabrication de boîtes isolées à P.T. Polidaya Fiberindo Indah	PNUD	9.3	\$72,800	\$9,464	\$82,264	7.83
FUMIGÈNES						
Bromure de méthyle						
Projet de démonstration sur les solutions de rechange au bromure de méthyle utilisé sur les produits entreposés (riz, café et maïs)	ONUDI		\$332,200	\$43,186	\$375,386	
Reconversion du CFC-11 et du CFC-12 à une technologie à base de HCFC-141b et de HFC-134a dans la fabrication d'équipement de réfrigération commercial à PT Herry Alter's	PNUD	32.4	\$438,060	\$56,948	\$495,008	15.21

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (SUS)			C.E. (SUS/kg)
			Projet	Appui	Total	
RÉFRIGÉRATION						
Commerciale						
Reconversion du CFC-11 et du CFC-12 à une technologie à base de HCFC-141b et de HFC-134a dans la fabrication d'équipement de réfrigération commercial à PT Tesaguna Sejati	PNUD	9.7	\$147,900	\$19,227	\$167,127	15.21
Reconversion du CFC-11 et du CFC-12 à une technologie à base de HCFC-141b et de HFC-134a dans la fabrication d'équipement de réfrigération commercial dans trois entreprises (PT Bali Cool, FP Centrum Cool and PT Ever Cool)	PNUD	15.2	\$231,800	\$30,134	\$261,934	15.21
Reconversion du CFC-11, du CFC-12 et du R-502 à une technologie à base de HCFC-141b, de HFC-134a et de R-404A dans la fabrication d'équipement de réfrigération commercial à PT Algron	PNUD	10.4	\$158,210	\$20,567	\$178,777	15.21
Total pour Indonésie		223.7	\$2,369,711	\$308,062	\$2,677,773	
IRAN						
RÉFRIGÉRATION						
Commerciale						
Remplacement du CFC-11 utilisé comme agent de gonflage par le HCFC-141b, et du CFC-12 utilisé comme frigorigène par le HFC-134a dans la fabrication d'équipement de réfrigération domestique à Sobouhi Refrigeration	ONUDI	17.3	\$237,847	\$30,920	\$268,767	12.95
Remplacement du CFC-11 utilisé comme agent de gonflage par le HCFC-141b dans la fabrication d'équipement de réfrigération commercial à Yazd Arg Metal, Yazd Sardin et Shervin Electric	ONUDI	62.2	\$743,990	\$91,839	\$835,829	13.17
DIVERS						
Assistance/appui technique						
Étude des petites et moyennes entreprises	France		\$75,000		\$75,000	
Total pour Iran		79.5	\$1,056,837	\$122,759	\$1,179,596	
JAMAÏQUE						
FUMIGÈNES						
Bromure de méthyle						
Solutions de rechange au bromure de méthyle dans la fumigation des édifices et des denrées (tabac)	ONUDI		\$102,850	\$13,371	\$116,221	
Total pour Jamaïque			\$102,850	\$13,371	\$116,221	

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (SUS)			C.E. (SUS/kg)
			Projet	Appui	Total	
JORDANIE						
FUMIGÈNES						
Bromure de méthyle						
Démarche récapitulative pour la diffusion des technologies de solarisation des sols en remplacement du bromure de méthyle	Allemagne		\$232,789		\$232,789	
RÉFRIGÉRATION						
Commerciale						
Remplacement du CFC-11 utilisé comme agent de gonflage de la mousse par du HCFC-141b, et du CFC-12 utilisé comme frigorigène par du HFC-134a dans la fabrication d'équipement de réfrigération commercial dans six entreprises jordaniennes.	ONUDI	25.1	\$305,764	\$39,749	\$345,513	13.20
Remplacement du CFC-11 utilisé comme agent de gonflage de la mousse par du HCFC-141b, et du CFC-12 utilisé comme frigorigène par du HFC-134a dans la fabrication d'équipement de réfrigération commercial à Maurice al-Deek Co.	ONUDI	25.7	\$336,233	\$43,710	\$379,943	13.27
Total pour Jordanie		50.8	\$874,786	\$83,460	\$958,246	
KENYA						
FUMIGÈNES						
Préparation de proposition de projet						
Programme de démonstration des solutions de remplacement au bromure de méthyle <i>L'agence d'exécution a été invitée à s'entretenir avec le Gouvernement de Cuba pour déterminer la possibilité de réaliser le projet dans un délai inférieur à quatre ans.</i>	Canada		\$100,000		\$100,000	
RÉFRIGÉRATION						
Récupération/recyclage						
Plan de gestion de frigorigènes <i>La formation technique et les coûts d'investissement liés à la récupération et au recyclage seront approuvés à une date ultérieure, lorsque les problèmes de douane qui font obstacle à la mise en l'uvre d'autres projets dans le pays auront été résolus.</i>	Allemagne		\$20,000		\$20,000	
Total pour Kenya			\$120,000		\$120,000	
CORÉE						
SOLVANTS						
CTC						
Reconversion des procédés restants de nettoyage des métaux d'une technologie à base d'ODS au dégraissage à la vapeur à Unsan Tools Factory (UTF)	ONUDI	168.0	\$490,157	\$63,720	\$553,877	2.92

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (\$US)		C.E. (\$US/kg)	
			Projet	Appui		
Reconversion des procédés de nettoyage des métaux d'une technologie à base d'ODS au nettoyage à la vapeur à Pyongyang September 18 Bearings Factory (BRG)	ONUDI	121.0	\$1,081,024	\$128,913	\$1,209,937	8.93
Total pour Corée		289.0	\$1,571,181	\$192,633	\$1,763,814	
LIBAN						
AÉROSOLS						
Préparation de proposition de projet						
Préparation de projets/assistance technique pour Arnatoury S.A.R.L., Sin-El-Fil	Allemagne		\$15,000		\$15,000	
FUMIGÈNES						
Bromure de méthyle						
Projets de démonstration sur les solutions de rechange au bromure de méthyle pour la fumigation des sols (serre)	PNUD		\$328,200	\$42,666	\$370,866	
RÉFRIGÉRATION						
Programme/atelier de formation						
Formation de techniciens de la réfrigération à de meilleures méthodes d'exploitation, de réparation et d'entretien en vue de l'utilisation des hydrocarbures	Allemagne		\$49,500		\$49,500	
Total pour Liban			\$392,700	\$42,666	\$435,366	
LESOTHO						
RÉFRIGÉRATION						
Récupération/recyclage						
Plan de gestion de frigorigènes	Allemagne		\$25,000		\$25,000	
Total pour Lesotho			\$25,000		\$25,000	
MACÉDOINE						
FUMIGÈNES						
Bromure de méthyle						
Projet de démonstration - trois solutions de rechange au bromure de méthyle : culture en milieu non pédologique, bio-fumigation et faibles doses de produits chimiques dans la culture du tabac et en horticulture	ONUDI		\$259,600	\$33,748	\$293,348	
Total pour Macédoine			\$259,600	\$33,748	\$293,348	

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (SUS)			C.E. (SUS/kg)
			Projet	Appui	Total	
MALAWI						
MOUSSE						
Flexible						
Élimination du CFC-11 par reconversion de la production de mousse de polyuréthane souple au chlorure de méthylène à Robry Ltd.	PNUD	33.0	\$156,500	\$20,345	\$176,845	4.74
<i>A souligné la nécessité d'obtenir et de vérifier des données fiables sur les importations d'ODS, notamment dans le cadre d'un système d'octroi et de réglementation de licences d'importation, en signalant l'importance particulière, dans ce contexte, de la formation d'agents de douane.</i>						
RÉFRIGÉRATION						
Récupération/recyclage						
Plan de gestion de frigorigènes	Allemagne		\$35,000		\$35,000	
Total pour Malawi		33.0	\$191,500	\$20,345	\$211,845	
MALAISIE						
MOUSSE						
Rigide						
Remplacement de l'agent de gonflage à base de CFC-11 par du HCFC 141b dans la production de mousse d'isolation pour les boîtes de poissons GRP et les bouées à C.C. Chong Co.	ONUDI	4.5	\$34,583	\$4,496	\$39,079	7.77
Remplacement de l'agent de gonflage à base de CFC-11 par du HCFC 141b dans la production de panneaux d'isolation à Ming Soon Enterprise Sdn. Bhd.	ONUDI	6.2	\$48,799	\$6,344	\$55,143	7.83
Peau intégrée						
Élimination du CFC-11 par la reconversion aux technologies à base d'eau et de HCFC-141b de la production de mousse de polyuréthane à peau intégrale et rigide moulée à Grorich	PNUD	32.9	\$174,150	\$22,640	\$196,790	5.29
Élimination du CFC-11 par la reconversion aux technologies à base d'eau et de HCFC-141b de la production de mousse de polyuréthane à peau intégrale et rigide moulée à Minply	PNUD	16.5	\$158,050	\$20,547	\$178,597	9.58
DIVERS						
Renforcement des institutions						
Prolongation du renforcement du projet des institutions Phase III	PNUD		\$215,000	\$27,950	\$242,950	
Total pour Malaisie		60.1	\$630,582	\$81,976	\$712,558	

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (SUS)			C.E. (SUS/kg)
			Projet	Appui	Total	
MALI						
MOUSSE						
Flexible						
Élimination de CFC-11 dans la production de mousse de polyuréthane souple par la reconversion au chlorure de méthyle à l'usine Fofy Industrie	France	19.5	\$151,000		\$151,000	6.23
Total pour Mali		19.5	\$151,000		\$151,000	
MAURICE						
AÉROSOLS						
Préparation de proposition de projet						
Péparation de projets/assistance technique à Chem Tech	Allemagne		\$15,000		\$15,000	
RÉFRIGÉRATION						
Récupération/recyclage						
Plan de gestion de frigorigènes	Allemagne		\$35,000		\$35,000	
Total pour Maurice			\$50,000		\$50,000	
MEXIQUE						
MOUSSE						
Rigide						
Élimination du CFC par la reconversion à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide (vaporisateur) pour le projet du Groupe Valcom	PNUD	44.4	\$314,961	\$40,945	\$355,906	7.10
FUMIGÈNES						
Bromure de méthyle						
Solutions de rechange au bromure de méthyle pour la fumigation des structures au Mexique	PNUD		\$498,300	\$64,779	\$563,079	
Total pour Mexique		44.4	\$813,261	\$105,724	\$918,985	
MAROC						
FUMIGÈNES						
Bromure de méthyle						
Projet de démonstration - trois solutions de rechange à l'utilisation de bromure de méthyle: plantes protectrices, bonification organique et greffes sur des souches résistantes, en combinaison avec un système intégré de protection phytosanitaire	Allemagne		\$229,523		\$229,523	
RÉFRIGÉRATION						
Commerciale						
Remplacement du CFC-12 par le HFC-134a en réfrigération commerciale à SMIFAM	ONUDI	4.9	\$62,447	\$8,118	\$70,565	12.74

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (\$US)			C.E. (\$US/kg)
			Projet	Appui	Total	
Total pour Maroc		4.9	\$291,970	\$8,118	\$300,088	
MOZAMBIQUE						
RÉFRIGÉRATION						
Récupération/recyclage						
Plan de gestion de frigorigènes	Allemagne		\$35,000		\$35,000	
Total pour Mozambique			\$35,000		\$35,000	
NAMIBIE						
RÉFRIGÉRATION						
Récupération/recyclage						
Plan de gestion de frigorigènes	Allemagne		\$20,000		\$20,000	
Total pour Namibie			\$20,000		\$20,000	
NÉPAL						
DIVERS						
Renforcement des institutions						
Renforcement des institutions	PNUE		\$62,000	\$8,060	\$70,060	
Total pour Népal			\$62,000	\$8,060	\$70,060	
NIGER						
DIVERS						
Renforcement des institutions						
Prorogation du programme de renforcement des institutions	PNUE		\$50,000	\$6,500	\$56,500	
Total pour Niger			\$50,000	\$6,500	\$56,500	
NIGÉRIA						
MOUSSE						
Flexible						
Élimination du CFC-11 par la reconversion au chlorure de méthylène dans la fabrication de mousse de polyuréthane souple à Bodefoam Industries Ltd.	PNUD	35.3	\$136,400	\$17,732	\$154,132	3.86
Élimination du CFC-11 par la reconversion au chlorure de méthylène dans la fabrication de mousse de polyuréthane souple à Olufoam and Plastic Industries Ltd.	PNUD	21.0	\$84,600	\$10,998	\$95,598	4.03
Élimination du CFC-11 par la reconversion au chlorure de méthylène dans la fabrication de mousse de polyuréthane souple à Marta Industries (Nig.) Ltd	PNUD	32.0	\$130,600	\$16,978	\$147,578	4.08
Élimination du CFC-11 par la reconversion au chlorure de méthylène dans la fabrication de mousse de polyuréthane souple à Universal Foam Ltd	PNUD	30.6	\$135,300	\$17,589	\$152,889	4.42

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (SUS)			C.E. (SUS/kg)
			Projet	Appui	Total	
Élimination du CFC-11 par la reconversion au chlorure de méthylène dans la fabrication de mousse de polyuréthane souple à Chemical & Wire Manufacturers Nig. Ltd.	PNUD	37.1	\$164,500	\$21,385	\$185,885	4.43
Élimination du CFC-11 par la reconversion au chlorure de méthylène dans la fabrication de mousse de polyuréthane souple à Group Enterprises Nig. Ltd. (Polly Foam)	PNUD	26.0	\$128,900	\$16,757	\$145,657	4.96
Élimination du CFC-11 par la reconversion au chlorure de méthylène dans la fabrication de mousse de polyuréthane souple à Confidence Products and Services Ltd	PNUD	27.3	\$142,300	\$18,499	\$160,799	5.21
Élimination du CFC-11 par la reconversion au chlorure de méthylène dans la fabrication de mousse de polyuréthane souple à Okin Foam Ltd.	PNUD	25.3	\$133,200	\$17,316	\$150,516	5.26
Élimination du CFC-11 par la reconversion au chlorure de méthylène dans la fabrication de mousse de polyuréthane souple à Orbit Foam Ltd.	PNUD	25.1	\$135,200	\$17,576	\$152,776	5.39
Élimination du CFC-11 par la reconversion au chlorure de méthylène dans la fabrication de mousse de polyuréthane souple à Pesaco Chemical Industries Ltd.	PNUD	23.4	\$126,400	\$16,432	\$142,832	5.40
Élimination du CFC-11 par la reconversion au chlorure de méthylène dans la fabrication de mousse de polyuréthane souple à Yinka-Oba Foam Nig. Ltd.	PNUD	30.0	\$185,300	\$24,089	\$209,389	6.18
Préparation de proposition de projet						
Préparation de projet	PNUD		\$20,000	\$2,600	\$22,600	
RÉFRIGÉRATION						
Domestique						
Remplacement CFC-12 utilisé comme frigorigène par le HFC-134a et du CFC-11 utilisé comme agent de gonflage de la mousse par le cyclopentane dans la fabrication de réfrigérateurs domestiques à A.G. Leventis	ONUDI	19.1	\$190,420	\$24,755	\$215,175	10.43
Remplacement CFC-12 utilisé comme frigorigène par le HFC-134a et du CFC-11 utilisé comme agent de gonflage de la mousse par le cyclopentane dans la fabrication de réfrigérateurs domestiques à Kolinton Technical Industries	ONUDI	39.5	\$674,348	\$84,178	\$758,526	13.76
Remplacement CFC-12 utilisé comme frigorigène par le HFC-134a et du CFC-11 utilisé comme agent de gonflage de la mousse par le cyclopentane dans la fabrication de réfrigérateurs domestiques à New Ltd.	ONUDI	20.9	\$361,770	\$47,030	\$408,800	13.76
Total pour Nigéria		392.6	\$2,749,238	\$353,914	\$3,103,152	

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (SUS)			C.E. (SUS/kg)
			Projet	Appui	Total	
PAKISTAN						
MOUSSE Flexible						
Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de chlorure de méthyle/LIA dans la fabrication de plaques de mousse de polyuréthane souple à United Foam Industries	Banque mondiale	28.6	\$178,200	\$23,166	\$201,366	6.23
Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base d'eau dans la fabrication de mousse de polyuréthane souple moulée à Saleem Automotive Industries Ltd.	Banque mondiale	2.5	\$33,875	\$4,404	\$38,279	13.55
RÉFRIGÉRATION Domestique						
Élimination du CFC-11 et du CFC-12 par la reconversion à une technologie à base de HCFC-141b et de HFC-134a dans la fabrication d'équipement de réfrigération domestique à Refrigerators Manufacturing Company Pakistan Ltd.	Banque mondiale	30.2	\$127,804	\$16,615	\$144,419	4.24
Total pour Pakistan		61.3	\$339,879	\$44,184	\$384,063	
PHILIPPINES						
FUMIGÈNES Bromure de méthyle						
Projet de démonstration, de formation et d'élaboration de politiques sur les solutions de rechange au bromure de méthyle dans la fumigation des sols utilisés pour la culture des bananes	PNUD		\$231,000	\$30,030	\$261,030	
Total pour Philippines			\$231,000	\$30,030	\$261,030	
SÉNÉGAL						
FUMIGÈNES Bromure de méthyle						
Élimination du bromure de méthyle dans la fumigation des arachides à Novasen Ltd.	ONUDI	0.7	\$62,945	\$8,183	\$71,128	89.92
Total pour Sénégal		.7	\$62,945	\$8,183	\$71,128	
SEYCHELLES						
RÉFRIGÉRATION Récupération/recyclage						
Plan de gestion de frigorigènes	Allemagne		\$25,000		\$25,000	
Total pour Seychelles			\$25,000		\$25,000	

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (SUS)			C.E. (SUS/kg)
			Projet	Appui	Total	
SWAZILAND						
RÉFRIGÉRATION						
Récupération/recyclage						
Plan de gestion de frigorigènes	Allemagne		\$90,375		\$90,375	
<i>Le Gouvernement de l'Allemagne sera invité à ne pas procéder au décaissement des fonds approuvés pour les programmes de récupération et de recyclage du Swaziland tant que les mesures connexes nécessaires au succès de la mise en œuvre n'auront pas été mises en place ou ne le seront pas avant le début de la mise en œuvre, comme cela a été le cas pour des projets similaires approuvés antérieurement par le Comité exécutif.</i>						
Total pour Swaziland			\$90,375		\$90,375	
SYRIE						
AÉROSOLS						
Usine de remplissage						
Élimination des CFC à Al-Fajer Company	ONUDI	44.0	\$169,985	\$22,098	\$192,083	3.87
MOUSSE						
Flexible						
Élimination du CFC-11 en le remplaçant par le chlorure de méthylène comme agent de gonflage dans la fabrication de plaques de mousse de polyuréthane à Chaar Bros Co.	ONUDI	50.0	\$98,248	\$12,772	\$111,020	1.96
Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de CO2 comme agent de gonflage dans la fabrication de plaques de mousse de polyuréthane à National Polyurethane Company (N.P.C.)	ONUDI	96.0	\$543,918	\$69,831	\$613,749	5.67
Élimin. du CFC-11 et 12 par la reconversion à une techn. à base HCFC-141b et HFC-134a dans la fab. d'équip. de réfrigération commer. et domes. et dans la fab. de pann. sandwich en mousse de polyuréthane rig. à Ahmad Al-Hafez Al-Waha Refrigerator Co.	PNUD	28.2	\$330,486	\$42,963	\$373,449	15.69
RÉFRIGÉRATION						
Domestique						
Élimination du CFC-11 et du CFC-12 par la reconversion à une technologie à base de HCFC-141b et de HFC-134a dans la fabrication d'équipement de réfrigération domestique à Ammar Industrial Establishment	PNUD	56.0	\$331,080	\$43,040	\$374,120	5.88

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (\$US)			C.E. (\$US/kg)
			Projet	Appui	Total	
Élimination du CFC-11 et du CFC-12 par la reconversion à une technologie à base de HCFC-141b et de HFC-134a dans la fabrication d'équipement de réfrigération domestique à El-Effendi Refrigerator Plant	PNUD	13.3	\$182,802	\$23,764	\$206,566	13.76
Préparation de proposition de projet						
Préparation de projet (réfrigération)	France		\$25,000		\$25,000	
Assistance/appui technique						
Assistance technique (réfrigération/climatisation)	France		\$30,000		\$30,000	
Total pour Syrie		287.4	\$1,711,519	\$214,469	\$1,925,988	
TANZANIE						
MOUSSE						
Flexible						
Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de chlorure de méthylène dans la fabrication de mousse de polyuréthane souple à H.K. Foam Ltd.	PNUD	32.0	\$113,700	\$14,781	\$128,481	3.55
<i>A souligné la nécessité d'obtenir et de vérifier des données fiables sur les importations d'ODS, notamment dans le cadre d'un système d'octroi et de réglementation de licences d'importation, en signalant l'importance particulière, dans ce contexte, de la formation d'agents de douane.</i>						
Élimination du CFC-11 par la reconversion à une technologie à base de chlorure de méthylène dans la fabrication de mousse de polyuréthane souple à Pan Africa Enterprises Ltd.	PNUD	35.0	\$213,800	\$27,794	\$241,594	6.11
<i>A souligné la nécessité d'obtenir et de vérifier des données fiables sur les importations d'ODS, notamment dans le cadre d'un système d'octroi et de réglementation de licences d'importation, en signalant l'importance particulière, dans ce contexte, de la formation d'agents de douane.</i>						
RÉFRIGÉRATION						
Récupération/recyclage						
Plan de gestion de frigorigènes	Allemagne		\$45,000		\$45,000	
Total pour Tanzanie		67.0	\$372,500	\$42,575	\$415,075	

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (SUS)		C.E. (SUS/kg)	
			Projet	Appui Total		
THAÏLANDE						
MOUSSE						
Flexible						
Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de chlorure de méthylène/AIF dans la fabrication de blocs de mousse de polyuréthane souple à P. Chongcharoen	PNUD	24.0	\$130,500	\$16,965	\$147,465	5.44
Rigide						
Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide à Suwan Polymer L.P.	PNUD	58.0	\$298,370	\$38,788	\$337,158	5.14
Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide à Sahakij Comos L.P.	PNUD	48.7	\$255,850	\$33,261	\$289,111	5.25
Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide à Urethane	PNUD	17.5	\$98,645	\$12,824	\$111,469	5.64
Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide à Lohr Trade & Consulting PTS Ltd.	PNUD	13.6	\$93,210	\$12,117	\$105,327	6.85
Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane rigide à Ohm Intertrade L.P.	PNUD	19.0	\$146,350	\$19,026	\$165,376	7.70
Peau intégrée						
Reconversion du CFC-11 à une technologie à base d'eau et de HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane à J.S. Industry Co. Ltd.	PNUD	93.2	\$418,800	\$54,444	\$473,244	4.49
Reconversion du CFC-11 à une technologie à base de HCFC-141b dans la fabrication de mousse de polyuréthane (souple moulée, à pellicule externe incorporée) à World Plaster/Europlan Furniture Co.	PNUD	25.2	\$135,800	\$17,654	\$153,454	5.39

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (\$US)			C.E. (\$US/kg)
			Projet	Appui	Total	
RÉFRIGÉRATION						
Commerciale						
Programme de réduc. des CFC-11 et CFC-12 dans l'entretien des sys. de refroidissement en remplaçant les systèmes de refroidis. à base de CFC par des systèmes de refroidissement à base de HFC-134a et de HCFC-123 à Electricity Generating Authority (EGAT)	Banque mondial	13.2	\$2,475,000	\$282,250	\$2,757,250	
<i>Approuvé, étant entendu que la Banque mondiale ne présenterait aucun autre projet de remplacement de refroidisseurs tant que le Comité exécutif n'aurait pas été informé des progrès réalisés par le projet en cours. Que les dispositions de l'accord de prêt garantiront que les fonds seraient remboursés au Fonds multilatéral à la fin du projet ou, si le projet de démonstration n'était pas concluant, à la fin de la cinquième année du programme. Que le montant à rembourser au Fonds multilatéral exclurait les pertes liées à la technologie et aux variations des devises. De demander à la Banque mondiale d'examiner et de mettre en œuvre des mesures propres à protéger les ressources du Fonds multilatéral et à assurer l'exécution rapide du programme. Le projet ne constitue pas un précédent et que son approbation ne préjugeait nullement des débats en cours sur la question des prêts à des conditions de faveur. De demander à la Banque mondiale de faire une mise à jour annuelle sur l'état d'avancement du projet et de tirer les leçon des aspects ci-après: (i) les économies effectivement réalisées étaient elles égales ou supérieures aux prévisions initiales; (ii) les CFC provenant d'anciens refroidisseurs ont-ils été récupérés, recyclés et réutilisés comme il faut pour l'entretien des refroidisseurs restants.</i>						
Total pour Thaïlande		312.4	\$4,052,525	\$487,328	\$4,539,853	
TUNISIE						
MOUSSE						
Flexible						
Élimination du CFC-11 par la reconversion de la fabrication de mousse de polyuréthane souple à la technologie à base de dioxyde de carbone liquide à l'usine Supermousse	Banque mondial	93.5	\$529,490	\$68,244	\$597,734	5.66
Total pour Tunisie		93.5	\$529,490	\$68,244	\$597,734	
TURQUIE						
MOUSSE						
Polystyrène et/ou polyéthylène						
Reconversion du CFC-12 à une technologie à base d'isobutane dans la fabrication de tubes en mousse de polyéthylène à Thermaflex-Form	Banque mondial	37.5	\$124,219	\$16,148	\$140,367	3.50

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (SUS) Projet Appui Total		C.E. (SUS/kg)	
Total pour Turquie		37.5	\$124,219	\$16,148	\$140,367	
UGANDA						
RÉFRIGÉRATION						
Récupération/recyclage						
Plan de gestion de frigorigènes	Allemagne		\$25,000		\$25,000	
Total pour Ouganda			\$25,000		\$25,000	
VENEZUELA						
MOUSSE						
Rigide						
Remplacement du CFC-11 par du HCFC-141b dans la production de panneaux de mousse de polyuréthane rigide à Liderfrio	ONUDI	13.9	\$107,850	\$14,021	\$121,871	7.77
Total pour Venezuela		13.9	\$107,850	\$14,021	\$121,871	
YUGOSLAVIE						
SOLVANTS						
CFC-113						
Remplacement du CFC-113 utilisé comme solvant par l'eau et la vapeur dans le nettoyage des dialyseurs à Hemomed Ltd.	ONUDI	54.6	\$608,729	\$76,960	\$685,689	11.15
Total pour Yougoslavie		54.6	\$608,729	\$76,960	\$685,689	
ZAMBIE						
RÉFRIGÉRATION						
Récupération/recyclage						
Plan de gestion de frigorigènes	Allemagne		\$25,000		\$25,000	
Total pour Zambie			\$25,000		\$25,000	
ZIMBABWE						
RÉFRIGÉRATION						
Récupération/recyclage						
Plan de gestion de frigorigènes	Allemagne		\$45,000		\$45,000	
Préparation de proposition de projet						
Préparation de projets pour l'élimination d'ODS à l'usine de réfrigération domestique Fridgemaster	Allemagne		\$25,000		\$25,000	
Total pour Zimbabwe			\$70,000		\$70,000	

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (SUS) Projet	Appui	Total	C.E. (\$US/kg)
RÉGION: AFR						
DIVERS						
Réseau						
Réseaux régionaux d'Afrique (francophones, anglophones)	PNUE		\$431,000	\$56,030	\$487,030	
Total pour Région: AFR			\$431,000	\$56,030	\$487,030	
RÉGION: ASP						
DIVERS						
Réseau						
Réseaux régionaux d'Asie (Asie du Sud-Est & Pacifique et Asie du Sud)	PNUE		\$209,000	\$27,170	\$236,170	
Réseau régional de l'Asie de l'Ouest	PNUE		\$115,000	\$14,950	\$129,950	
Total pour Région: ASP			\$324,000	\$42,120	\$366,120	
RÉGION: LAC						
HALONS						
Gestion des stocks						
Élaboration d'un plan de gestion de banques de halons pour les pays de langue anglaise des Caraïbes <i>À l'exception de deux autres projets régionaux similaires déjà sous dossier, aucun autre projet de ce type ne serait soumis pour approbation, en attendant qu'une plus grande expérience d'exécution soit acquise. Il conviendrait d'aviser les pays inclus dans le projet qu'aucun autre financement ne leur serait accordé pour des projets dans le secteur des halons.</i>	Canada		\$177,410		\$177,410	
DIVERS						
Réseau						
Réseau régional d'Amérique latine (LAC Sud, LAC Centrale, LAC Caraïbes)	PNUE		\$399,000	\$51,870	\$450,870	
Total pour Région: LAC			\$576,410	\$51,870	\$628,280	
MONDIALE						
Préparation de proposition de projet						
Préparation de proposition de projet	PNUD		\$299,000	\$38,870	\$337,870	
RÉFRIGÉRATION						
Récupération/recyclage						
PGF pour 14 pays à faible volume de consommation en Afrique orientale et australe	Allemagne		\$815,000		\$815,000	

Titre du projet	Agence	Tonnes ODP	Fonds Approuvés (SUS) Projet Appui Total		C.E. (SUS/kg)
DIVERS					
Préparation de proposition de projet					
Préparation de proposition de projet	ONUDI		\$169,000	\$21,970	\$190,970
Préparation de proposition de projet	Banque mondial		\$140,000	\$18,200	\$158,200
Assistance/appui technique					
Collecte de données prioritaires à partir des sources mondiales	PNUE		\$112,000	\$14,560	\$126,560
Programme/atelier de formation					
Activités de vulgarisation dans les conférences et les ateliers	PNUE		\$55,000	\$7,150	\$62,150
Échange d'informations					
Service de coordination des informations sur la gestion des banques de halons	PNUE		\$89,000	\$11,570	\$100,570
Diffusion de matériel de sensibilisation, et d'informations techniques et de notes de politique générale	PNUE		\$340,000	\$44,200	\$384,200
Tenue d'une base de données contenant des listes de contacts, d'experts et de destinataires du bulletin ActionOzone	PNUE		\$42,000	\$5,460	\$47,460
Service de réponses directes aux questions	PNUE		\$80,000	\$10,400	\$90,400
Document/vidéo/disquette					
Publication du bulletin ActionOzone et des suppléments spéciaux	PNUE		\$347,000	\$45,110	\$392,110
Mise à jour de la disquette du CIAO	PNUE		\$66,000	\$8,580	\$74,580
Réunions de consultation et de groupes d'experts (1999)	PNUE		\$75,000	\$9,750	\$84,750
Voyages (1999)	PNUE		\$75,000	\$9,750	\$84,750
Appui aux activités nationales	PNUE		\$30,000	\$3,900	\$33,900
Diffusion du bulletin ActionOzone et d'autres informations à partir du site de la page d'accueil sur le web	PNUE		\$25,000	\$3,250	\$28,250
Total pour Mondiale			\$2,759,000	\$252,720	\$3,011,720
GRAND TOTAL			9,290.8	\$59,699,193	\$6,850,530
			\$66,549,723		

Sommaire des projets approuvés

Secteur	Tonnes ODP	Fonds approuvés (\$US)		
		Projet	Appui	Total
COOPÉRATION BILATÉRALE				
Aérosols		\$30,000		\$30,000
Mousse	19.5	\$151,000		\$151,000
Fumigènes		\$1,167,312		\$1,167,312
Halons		\$177,410		\$177,410
Réfrigération		\$1,584,650		\$1,584,650
Divers		\$75,000		\$75,000
TOTAL:	19.5	\$3,185,372		\$3,185,372
PROJETS D'INVESTISSEMENTS				
Aérosols	44.0	\$169,985	\$22,098	\$192,083
Mousse	2,448.7	\$14,675,530	\$1,877,900	\$16,553,430
Fumigènes	48.7	\$4,453,713	\$555,516	\$5,009,229
Halons	5,570.0	\$9,990,620	\$1,114,781	\$11,105,401
	330.6	\$3,568,546	\$417,911	\$3,986,457
Réfrigération	469.7	\$16,615,082	\$1,960,874	\$18,575,956
Solvants	359.6	\$2,488,809	\$309,750	\$2,798,559
TOTAL:	9,271.3	\$51,962,285	\$6,258,830	\$58,221,115
AMENDEMENTS DU PROGRAMME DE TRAVAIL				
Mousse		\$20,000	\$2,600	\$22,600
		\$299,000	\$38,870	\$337,870
Réfrigération		\$110,000	\$14,300	\$124,300
Divers		\$4,122,536	\$535,930	\$4,658,466
TOTAL:		\$4,551,536	\$591,700	\$5,143,236
TOTAL GÉNÉRAL:	9,290.8	\$59,699,193	\$6,850,530	\$66,549,723
Ventilation par agence d'exécution				
Banque mondiale	6,291.4	\$26,025,145	\$2,964,309	\$28,989,454
ONUDI	909.6	\$10,858,355	\$1,357,859	\$12,216,214
PNUD	2,070.3	\$16,287,451	\$2,093,788	\$18,381,239
PNUE		\$3,342,870	\$434,573	\$3,777,443
Coopération bilatérale	19.5	\$3,185,372		\$3,185,372